



2023



Ici, l'énergie a un nom : SMOYS !

Madame, Monsieur, Chers collègues,

Cette année 2023 marque un tournant décisif pour notre Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS), au service de la transition énergétique sur notre territoire. La nouvelle gouvernance, établie en avril, a inscrit ce défi au cœur de toutes nos actions, avec pour objectif de répondre aux besoins de nos communes adhérentes tout en promouvant un avenir durable pour les citoyens que nous représentons.

Le SMOYS a poursuivi son engagement sans faille auprès des 69 communes et des 5 intercommunalités qu'il dessert, assurant une gestion efficace des réseaux de distribution d'électricité et de gaz, tout en développant de nouvelles infrastructures indispensables à la mobilité propre et aux énergies renouvelables. Nos actions sont guidées par une conviction forte : celle de construire, aux côtés de nos communes, un territoire résilient, capable de s'adapter aux défis du changement climatique.

Cette proximité avec nos adhérents nous permet d'anticiper et de répondre de manière ciblée aux besoins spécifiques de chaque commune. Qu'il s'agisse du déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques, de l'installation de panneaux solaires en autoconsommation collective au Plessis-Pâté, ou encore des ateliers pédagogiques Watty à destination des jeunes générations, chaque initiative illustre notre volonté d'agir concrètement et localement pour la transition énergétique.

Notre travail de cette année est le fruit d'un effort collectif, d'une gestion rigoureuse et d'un dialogue constant avec les élus locaux, les acteurs économiques et nos partenaires institutionnels. Nous avons renforcé notre rôle de conseiller et de facilitateur, permettant aux communes de bénéficier pleinement des opportunités offertes par la transition énergétique tout en optimisant les ressources disponibles.

L'année 2023 a également été marquée par des avancées significatives dans l'enfouissement des réseaux et l'amélioration du cadre de vie des citoyens, avec un investissement total de 15 millions d'euros dans des projets créateurs d'emplois et de dynamisme économique local. La gestion financière exemplaire du SMOYS nous a permis de contenir les dépenses afin de poursuivre ces initiatives ambitieuses sans alourdir la charge pour les collectivités adhérentes.

En parcourant ce rapport, vous découvrirez les nombreuses réalisations de cette année, qui témoignent de notre engagement à vos côtés pour une transition énergétique réussie. Ensemble, nous bâtissons un avenir où chaque commune du territoire pourra devenir un acteur majeur de l'énergie durable, garantissant ainsi une meilleure qualité de vie pour tous.

L'exécutif du SMOYS et moi-même vous remercions de votre confiance et vous invitons à continuer de bâtir avec nous ce projet ambitieux pour l'avenir de nos territoires.

Bien à vous,

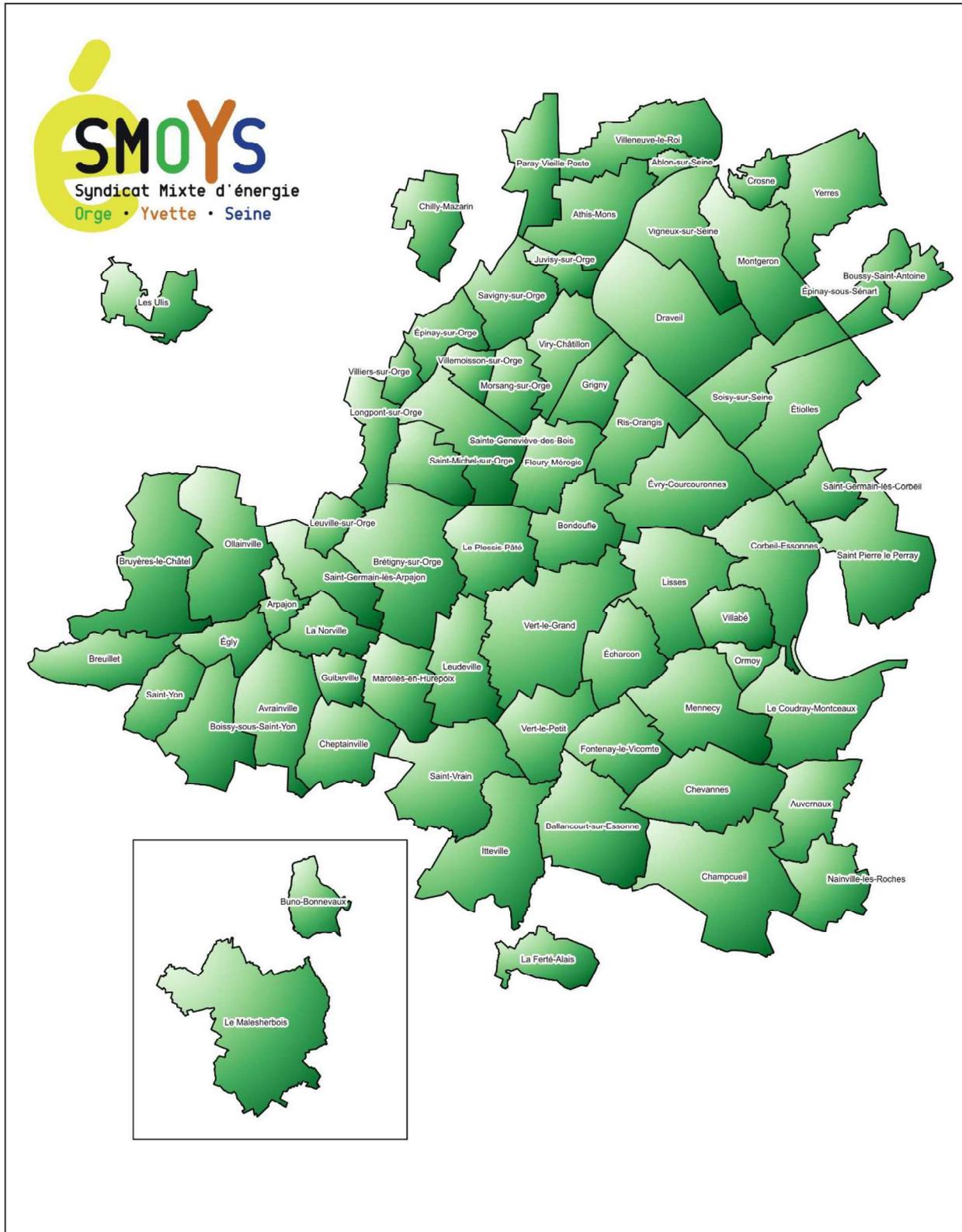
Xavier Dugoin

Président du SMOYS

Sommaire

Territoire et Gouvernance	Page 4
Faits marquants et événements 2023	Page 14
Le Pôle Energies Ile de France	Page 17
Le Programme Classes Watty	Page 18
L'Electricité	Page 19
Le Gaz	Page 26
La Mobilité	Page 31
L'Enfouissement des réseaux	Page 37
Le Service Energie	Page 39
Les Finances	Page 43
La Commande publique	Page 48
Les Ressources Humaines	Page 49

Territoire



Le Syndicat mixte Orge-Yvette-Seine pour l'électricité et le gaz, SMOYS, est un établissement public créé en 1922. Il était initialement chargé de l'organisation et du fonctionnement du service public de distribution d'électricité et de gaz. Epousant l'évolution institutionnelle, il est devenu AODE, contrôlant les deux concessions de gaz et d'électricité confiées respectivement à GRDF et Enedis. Il exerce depuis 2016 la compétence Infrastructure de recharges pour véhicules électriques (IRVE) pour l'ensemble de ses adhérents.

Le 1^{er} septembre 2021, suite à la parution des arrêtés interpréfectoraux n° 2021-PREF-DRCL-604, 605 et 606, l'Établissement Public Grand Orly Seine Bièvre et le SIARCE ont adhéré au SMOYS au titre des compétences gaz et électricité, tout comme les 13 collectivités adhérant au SIEGRA et dissout à la même date.

Le 1^{er} septembre 2021, la commune d'Épinay sous Sénart a adhéré à la compétence IRVE.

Le 25 novembre 2022, suite à la parution de l'arrêté interpréfectoral n° 2022-PREF-DRCL-461, les communes d'Ablon, Bondoufle, Chilly-Mazarin, Corbeil-Essonnes, Épinay-sur-Orge, Juvisy-sur-Orge, Lisses, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge et Soisy-sur-Seine ont adhéré au SMOYS au titre de la compétence IRVE

Le 22 août 2023, suite à la parution de l'arrêté interpréfectoral n° 2023-PREF-DRCL-215, les communes d'Athis-Mons, d'Étiolles, d'Évry-Courcouronnes, de Grigny, des Ulis, de Ris-Orangis de Villabé, de Villeneuve-le-Roi et de Viry-Chatillon ont adhéré au SMOYS au titre de la compétence IRVE

Le 16 novembre 2023, suite à la parution de l'arrêté interpréfectoral n° 2023-PREF-DRCL-291, la commune de Saint-Pierre-du-Perray a adhéré au SMOYS au titre de la compétence IRVE

Le SMOYS est donc à ce jour, composé de 69 communes dont 46 sont adhérentes directes et 38 représentées par 5 intercommunalités. Parmi ces 69 communes, 12 adhèrent directement, et sont également représentées par substitution par un EPCI :

- **La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud - Sénart** par substitution représente Bondoufle, Étiolles, Évry-Courcouronnes, Grigny, Lisses, Ris-Orangis, Soisy-sur-Seine
- **La Communauté d'Agglomération Communauté Paris-Saclay** par substitution représente pour Chilly-Mazarin, Épinay-sur-Orge, Les Ulis
- **L'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre** par substitution représente Ablon-sur-Seine, Villeneuve le Roi, Athis-Mons, Juvisy-sur-Oge, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Viry-Chatillon
- **Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau** par substitution représente Auvernaux, Ballancourt-sur-Essonne, Buno-Bonnevaux, Champcueil, Chevannes, Echarcon, Fontenay-le-Vicomte, Itteville, la Ferté-Alais, Le Malesherbois, Marolles-en-Hurepoix, Mennecy, Nainville-les-Roches, Ormoy, Saint-Vrain, Vert-le-Grand, Vert-le-Petit, et Grand-Paris-Sud Sénart qui elle-même représente les communes de Corbeil-Essonnes, Le Coudray-Montceaux, Saint-Germain-lès-Corbeil, Villabé.
- **La Communauté de Communes Entre Juine et Renarde** par substitution représente Saint-Yon et Boissy-sous-Saint-Yon

- Et les communes

- Arpajon
- Ablon
- Athis-Mons
- Avrainville
- Boissy-sous Saint-Yon
- Bondoufle
- Boussy-Saint-Antoine
- Brétigny-sur-Orge
- Breuillet
- Bruyères-le-Châtel
- Cheptainville
- Corbeil-Essonnes
- Crosne
- Draveil
- Egly
- Epinay-sur-Orge
- Epinay-sous-Sénart
- Etiolles
- Evry-Courcouronnes
- Fleury-Mérogis
- Grigny
- Guibeville
- Juvisy-sur-Orge
- La Norville
- Le Plessis-Pâté
- Leudeville
- Leuville-sur-Orge
- Longpont-sur-Orge
- Montgeron
- Morsang-sur-Orge
- Ollainville
- Paray-Vieille-Poste
- Ris-Orangis
- Sainte-Geneviève-des-Bois
- Saint-Germain-lès-Arpajon
- Saint-Michel-sur-Orge
- Saint-Pierre-du-Perray
- Saint-Yon
- Savigny-sur-Orge
- Soisy-sur-Seine
- Vigneux-sur-Seine
- Villemoisson-sur-Orge
- Villeneuve-le-Roi
- Villiers-sur-Orge
- Viry-Châtillon
- Yerres

<p>69 Collectivités</p> 	<p>850 000 Usagers</p> 	<p>4 Départements</p> 
---	--	---

Gouvernance

Le 18 avril 2023, suite à la démission de Monsieur Brahim OUAREM, Monsieur Xavier DUGOIN a été élu à la Présidence du Syndicat.

Le Smoys est administré par un Comité syndical constitué de 86 délégués titulaires. Chaque collectivité élit un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Le comité a élu parmi ses membres un Bureau constitué d'un président, de 15 Vice-présidents et 17 délégués spéciaux.

Président	Xavier DUGOIN	SIARCE
Membres du bureau – Les Vice-présidents		
1er Vice-président	MATT Edouard	EGLY
2 ^{ème} Vice-président	CORZANI Olivier	FLEURY-MEROGIS
3 ^{ème} Vice-président	BENSARSA REDA Lamia	EPTS GOSB
4 ^{ème} Vice-président	DIRAT Karl	SIARCE
5 ^{ème} Vice-président	GONZALES Didier	EPTS GOSB
6 ^{ème} Vice-président	DURANTON Marianne	MORSANG SUR ORGE
7 ^{ème} Vice-président	FOURNIER Pascal	ARPAJON
8 ^{ème} Vice-président	NOEL Michel	MONTGERON
9 ^{ème} Vice-président	GOMBAULT Jacques	SIARCE
10 ^{ème} Vice-président	PROT Pierre	CA GPS
11 ^{ème} Vice-président	LE ROUX Jean-Claude	YERRES
12 ^e Vice-président	BERTOL Gino	SIARCE
13 ^{ème} Vice-président	DELMOTTE Kim	CHEPTAINVILLE
14 ^{ème} Vice-président	DAMIATI Michaël	CROSNE
15 ^{ème} Vice-président	PYOT Frédéric	SIARCE

Membres du bureau – Les Délégués spéciaux

1 ^{er} délégué spécial	DELIANCOURT Jean-Claude	CAPS
2 ^{ème} délégué spécial	GRILLON Eric	EPT GOSB
3 ^{ème} délégué spécial	MAYEUR Véronique	BREUILLET
4 ^{ème} délégué spécial	CORDIER Corinne	SIARCE
5 ^{ème} délégué spécial	CASTAINGS Laurence	CAPS
6 ^{ème} délégué spécial	BORTOLI Jacky	CA GPS
7 ^{ème} délégué spécial	PIGEON Marie-France	SIARCE
8 ^{ème} délégué spécial	PIANTONI Gilbert	CAPS
9 ^e délégué spécial	SEBBAG Alice	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
10 ^{ème} délégué spécial	SHEPS Ariel	SIARCE
11 ^{ème} délégué spécial	SCACCHI Anne	CCEJR
12 ^{ème} délégué spécial	CORRE Daniel	SIARCE
13 ^{ème} délégué spécial	NEDELEC Gaëlle	GUIBEVILLE
14 ^{ème} délégué spécial	TERRIER Michel	SIARCE
15 ^{ème} délégué spécial	TARAGON Stéphane	SAVIGNY SUR ORGE
16 ^{ème} délégué spécial	PEROT Joel	SIARCE
17 ^{ème} délégué spécial	ROUSSET Laurent	DRAVEIL

<p>1 Président 15 Vice-présidents 17 Délégués spéciaux</p> 

Qui a tenu tout au long de l'année 2023

<p>6 séances de Comité Syndical</p>	<p>5 séances de Bureau Syndical</p>	<p>151 délibérations Bureaux et Comités confondus</p>
--	--	--

Composition des Commissions Thématiques

Commission « Relations avec les partenaires et les financeurs »

Président	Xavier DUGOIN	SIARCE
Vice-présidente	Lamia BENSARSA REDA	EPT GOSB
Délégué	Pascal FOURNIER	ARPAJON
Délégué	Jacky BORTOLI	CA GPS
Déléguée	Corinne CORDIER	SIARCE
Délégué	Didier GONZALES	EPT GOSB
Délégué	Eric GRILLON	EPT GOSB

Commission « Economies de flux pour les communes, prospective et développement »

Président	Xavier DUGOIN	SIARCE
Vice-président	Pierre PROT	CA GPS
Délégué	Frédéric PYOT	SIARCE
Déléguée	Kim DELMOTTE	CHEPTAINVILLE
Délégué	Michaël DAMIATI	CROSNE
Déléguée	Anne SCHACCI	CCEJR
Déléguée	Alice SEBBAG	SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
Délégué	Nicolas FOUQUE	OLLAINVILLE

Commission « Enfouissement »

Président	Xavier DUGOIN	SIARCE
Vice-président	Jacques GOMBAULT	SIARCE
Délégué	Gino BERTOL	SIARCE
Délégué	Daniel CORRE	SIARCE
Délégué	Sylvain HAMARD	EPT GOSB
Délégué	Jean-Bernard BIGA	EPT GOSB
Délégué	Bernard ECK	SIARCE
Délégué	Joël PEROT	SIARCE
Délégué	Michel TERRIER	SIARCE

Commission « IRVE»

Président	Xavier DUGOIN	SIARCE
Vice-président	Olivier CORZANI	FLEURY-MEROGIS
Déléguée	Marianne DURANTON	MORSANG SUR ORGE
Délégué	Jean-Claude LE ROUX	YERRES
Déléguée	Véronique MAYEUR	BREUILLET
Délégué	Jean-Claude DELIANCOURT	CAPS
Délégué	Gilbert PIANTONI	CAPS
Délégué	Stéphane TARAGON	SAVIGNY SUR ORGE
Délégué	Eugène WITTECK	CA GPS

Commission « Maitrise des finances et administration générale »

Président	Xavier DUGOIN	SIARCE
Vice-présidente	Laurence CASTAINGS	CAPS
Délégué	Edouard MATT	EGLY
Délégué	Michel NOEL	MONTGERON
Déléguée	Marie-France PIGEON	SIARCE
Déléguée	Gaëlle NEDELEC	GUIBEVILLE
Délégué	Pierre SEMUR	BALLANCOURT-SUR-ESSONNE
Délégué	Alain LAMOUR	LONGPONT-SUR-ORGE

Commission d 'Appel d'Offres

Président	Xavier DUGOIN	SIARCE
Délégué	Daniel ESPRIN	LEUVILLE-SUR-ORGE
Délégué	Michel PELTIER	BRETIGNY-SUR-ORGE
Délégué	Gabin ABENA	VIGNEUX-SUR-SEINE

Compétences :

Le SMOYS est un syndicat mixte fermé. Il exerce, pour le compte des collectivités adhérentes, une ou plusieurs compétences optionnelles définies ci-après :



Compétence relative au service public de distribution d'Electricité

En sa qualité d'autorité organisatrice d'Electricité, le Syndicat exerce sur le territoire des collectivités qui lui ont transféré cette compétence, les activités suivantes

- Représentation des personnes morales membres dans tous les cas où les lois et règlements en vigueur prévoient que celles-ci doivent être représentées ou consultées
- Négociation et passation, avec les entreprises délégataires, de tous les actes relatifs à la délégation du service public de la distribution d'Electricité sur le territoire de la concession
- Perception des sommes dues annuellement ou périodiquement par les entreprises concessionnaires
- Maitrise d'ouvrage des travaux des réseaux publics de distribution d'électricité et maitrise d'ouvrage des installations de production d'électricité de proximité et exploitation de ces installations
- Aménagement et exploitation, directe ou indirecte, de toute installation de production d'électricité de proximité d'une puissance inférieure à un seuil fixé par décret
- Mission de conseil au bénéfice de ses membres et de leurs administrations
- Toutes actions de promotion de la maîtrise de la demande en énergie électrique et de promotion de l'efficacité énergétique
- Toutes actions en faveur de la résorption de la précarité énergétique
- Toute action en faveur de la réduction de la quantité d'énergie appelée sur les réseaux
- Toute action en faveur de la réduction de la dépendance énergétique du territoire



Compétence relative au service public de distribution de Gaz

En sa qualité d'autorité organisatrice de gaz, le Syndicat exerce sur le territoire des collectivités qui lui ont transféré cette compétence, les activités suivantes

- Représentation des personnes morales membres dans tous les cas où les lois et règlements en vigueur prévoient que celles-ci doivent être représentées ou consultées
- Négociation et passation, avec les entreprises délégataires, de tous les actes relatifs à la délégation du service public de la distribution de gaz sur le territoire de la concession
- Perception des sommes dues annuellement ou périodiquement par les entreprises concessionnaires
- Maitrise d'ouvrage des travaux des réseaux publics de distribution de gaz et maitrise d'ouvrage des installations de production de gaz de proximité et exploitation de ces installations
- Etude de toutes questions relatives à la production, au transport, à la distribution et l'utilisation du gaz
- Mission de conseil au bénéfice de ses membres et de leurs administrations
- Toutes actions de promotion de la maîtrise de la demande en énergie électrique et de promotion de l'efficacité énergétique
- Toutes actions en faveur de la résorption de la précarité énergétique
- Toute action en faveur de la réduction de la quantité d'énergie appelée sur les réseaux
- Toute action en faveur de la réduction de la dépendance énergétique du territoire



Compétence mobilité propre relative aux infrastructures de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) dans le cadre de la mobilité électrique

Le Syndicat a pour objet d'exercer en lieu et place des collectivités membres qui lui ont transféré cette compétence :

- Création et entretien des IRVE nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables
- Mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien, l'exploitation et la supervision des IRVE nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables



Compétence en matière de développement des Energies renouvelables et de récupération (EnR&R) selon les termes des dispositions de l'alinéa 1er de l'article L 211-2 du code de l'énergie (dont l'énergie solaire, l'énergie issue de la biomasse, du gaz de stations d'épuration d'eaux usées et le biogaz)

Le Syndicat a pour objet d'exercer en lieu et place des collectivités membres qui lui ont transféré cette compétence :

- Aménagement et exploitation d'installations de production d'énergie renouvelable, par exemple de biogaz, d'énergie solaire, ou mettant en œuvre des techniques innovantes en termes d'efficacité énergétique



Compétence Mobilité propre, relative aux infrastructures de recharges pour véhicules au gaz

Le Syndicat a pour objet d'exercer en lieu et place des collectivités membres qui lui ont transféré cette compétence :

- Mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien l'exploitation et la supervision d'infrastructures de recharge à l'usage des véhicules au bio gaz, (Bio Gaz GNV) ainsi que des points de ravitaillement en gaz pour véhicules en cas de carence de l'initiative privée, y compris notamment, le cas échéant, l'achat d'énergie nécessaire à l'exploitation de ces infrastructures



Compétence en matière de production d'hydrogène énergie par électrolyse notamment pour la mobilité propre

Le Syndicat a pour objet d'exercer en lieu et place des collectivités membres qui lui ont transféré cette compétence :

- Action en faveur de la production décarbonée par électrolyse de l'hydrogène énergie, de son stockage, de son injection dans le réseau de distribution pour contribuer à la structuration de cette filière



Compétence en matière de distribution publique de chaleur et de froid

Le Syndicat a pour objet d'exercer en lieu et place des collectivités membres qui lui ont transféré cette compétence :

- Création et exploitation de réseaux publics de chaleur et ou de froid, y compris les installations de production alimentant ces réseaux

Tableau des adhésions par compétence

Adhérents	Communes représentées	E	G	M	Adhérents	Communes représentées	E	G	M	
COMMUNES	BOUSSY-SAINT-ANTOINE	•			SIARCE	AUVERNAUX	•	•	•	
	BRETIGNY-SUR-ORGE	•	•	•		BALLANCOURT-SUR-ESSONNE	•	•	•	
	CROSNE	•	•	•		BUNO-BONNEVAUX			•	
	DRAVEIL	•	•	•		CHAMPCUEIL	•	•		
	FLEURY MEROGIS	•		•		CHEVANNES	•	•	•	
	LE PLESSIS PATE	•	•	•		ECHARCON	•	•		
	LEUVILLE-SUR-ORGE	•		•		FONTENAY-LE-VICOMTE	•	•	•	
	LONGPONT-SUR-ORGE	•		•		ITTEVILLE	•	•	•	
	MONTGERON	•	•	•		LA FERTE ALAIS	•	•	•	
	MORSANG-SUR-ORGE	•	•	•		LE MALESHERBOIS			•	
	SAINT-MICHEL-SUR-ORGE	•	•	•		MAROLLES-EN-HUREPOIX	•	•	•	
	SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS	•	•	•		MENNECY	•	•	•	
	VIGNEUX-SUR-SEINE	•	•	•		NAINVILLE-LES-ROCHES	•	•		
	VILLEMORISSON-SUR-ORGE	•	•	•		ORMOY	•	•	•	
	VILLIERS-SUR-ORGE	•	•	•		SAINT-VRAIN	•	•		
	YERRES	•	•	•		VERT-LE-GRAND	•	•	•	
GPS	BONDOUFLE	•		•		VERT-LE-PETIT	•	•		
	ETIOLLES	•	•	•		C.A. GRAND PARIS SUD SENART				
	EVRY-COURCOURONNES	•		•		<i>CORBEIL-ESSONNES</i>	•	•	•	
	GRIGNY	•	•	•		<i>LE COUDRAY-MONTCEAUX</i>	•	•		
	LISSES	•		•		<i>SAINTE-GERMAIN-LES-CORBEIL</i>	•	•		
	RIS-ORANGIS	•		•		VILLABE	•	•	•	
	SOISY-SUR-SEINE	•	•	•		COMMUNES	ARPAJON	•	•	•
CAPS	LES ULIS	•		•			AVRAINVILLE	•	•	•
	CHILLY MAZARIN	•		•			BREUILLET	•	•	•
	EPINAY-SUR-ORGE	•	•	•			BRUYERES-LE-CHATEL	•	•	•
EPT GOSB	ABLON-SUR-SEINE	•	•	•			CHEPTAINVILLE	•	•	
	ATHIS-MONS	•	•	•			EGLY	•	•	•
	JUVISY-SUR-ORGE	•	•	•	GUIBEVILLE		•	•	•	
	PARAY-VIELLE-POSTE	•	•	•	LA NORVILLE		•	•		
	SAVIGNY-SUR-ORGE	•	•	•	LEDEUVILLE		•	•	•	
	VILLENEUVE-LE-ROI	•	•	•	OLLAINVILLE		•	•	•	
	VIRY-CHATILLON	•	•	•	SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON		•	•		
CCEJR	SAINT-YON	•	•	•	EPINAY-SOUS-SENART				•	
	BOISSY-SOUS-SAINT-YON	•	•	•	SAINT-PIERRE-DU-PERRAY				•	

E	AODE Electricité
G	AODE Gaz
M	Mobilité

65 communes 	55 communes 	58 communes 
--	--	--

FAITS MARQUANTS ET EVENEMENTS 2023



8 février 2023 – Visite du Méthaniseur à Ormoy-la-Rivière organisée par GRDF

Le 8 février 2023, Matthieu Imbault, agriculteur et producteur de biométhane depuis 2020, nous a fait visiter son unité de méthanisation à Ormoy la Rivière.

Un ensemble de déchets organiques est collecté, trié et envoyé dans un grand réservoir hermétique,

appelé un méthaniseur. La dégradation des matières produit du biométhane, qui peut être injecté dans le même réseau que le gaz naturel pour ensuite être utilisé pour le chauffage ou dans le transport. Ces méthaniseurs participent au mix énergétique en produisant une énergie renouvelable et locale.

27 juin 2023 – Signature d'un protocole d'accord relatif à une étude sur les boucles locales de distribution d'hydrogène en Ile-de-France

Le Président Xavier DUGOIN, et Lamia BENSARSA REDA Vice-présidente en charge des relations avec les partenaires étaient présents lors du Salon de l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF) qui s'est tenu les 27 et 28 juin 2023 à Paris Expo Porte de Versailles pour signer une convention avec GRDF et promouvoir une gestion optimale des réseaux de gaz, en favorisant notamment l'utilisation de sources d'énergie plus respectueuses de l'environnement.



Signature d'une convention relative à la cartographie des ouvrages et réseaux publics de distribution de la concession électricité

A cette occasion Monsieur Xavier DUGOIN et Madame Lamia BENSARSA REDA ont signé avec ENDEIS une convention permettant au SMOYS, en sa qualité d'AODE d'accéder à la cartographie complète de ses réseaux, cartographie mise à jour de façon hebdomadaire.

4 juillet 2023 – Réception des nouvelles bornes – CITEOS

Le SMOYS, en partenariat avec Citéos, est fier de présenter ses nouvelles bornes installées sur son territoire. Ces bornes de recharge pour véhicules électriques sont une initiative importante dans le cadre de notre engagement en faveur de la transition énergétique et de la promotion de l'électromobilité. Conçues pour offrir une recharge rapide, fiable et sécurisée aux propriétaires de véhicules électriques. Elles sont équipées des dernières technologies de recharge et sont compatibles avec une large gamme de véhicules électriques, permettant ainsi à un plus grand nombre de conducteurs de profiter des avantages de la mobilité électrique.



Le déploiement de ces nouvelles bornes est une étape clé dans notre engagement à promouvoir une mobilité propre et durable sur notre territoire.

8 juillet 2023 - Les 80 jours de la nouvelle gouvernance – Trianon à Villemoisson-sur-Orge

L'ensemble des délégués a été convié à un petit déjeuner pour échanger sur le thème de la transition énergétique et les différentes missions du SMOYS. Une matinée riche en débats sur les enjeux énergétiques, le développement du syndicat et l'accompagnement aux communes par les services du SMOYS.



21 novembre 2023 – signature de la convention de partenariat entre le SMOYS et GRDF sur le potentiel d'implantation des méthaniseurs agricoles sur le territoire du SMOYS



Le 21 novembre 2023 au salon des Maires et des Collectivités Locales, le SMOYS représenté par monsieur Gino BERTOL Vice-président en charge des Relations avec les communes pour l'enfouissement, de la Commande publique, des Relations avec les territoires au Sud du SMOYS, et Madame Florence MOUREY, directrice adjointe de la Direction Clients Territoires Île-de-France de GRDF ont signé une convention de partenariat sur le potentiel d'implantation des méthaniseurs agricoles sur le territoire du SMOYS.

En effet le SMOYS conduit des réflexions sur la production de biogaz et sur la valorisation de la méthanisation et à cette fin lance une étude pour établir les solutions techniques, économiques et réglementaires adaptées pour la réalisation d'une ou plusieurs unités de méthanisation comme filière de traitement biologique des produits ou sous-produits fermentescibles de l'agriculture uniquement. Une approche technico-économique du fonctionnement de l'installation est nécessaire. Ces éléments devront permettre au SMOYS de déterminer la faisabilité d'une telle opération et la définition d'un ou plusieurs site d'implantation sur son territoire.

30 novembre 2023 – Installation de panneaux solaires au Plessis-Pâté

C'est une belle récompense pour les équipes et les élus du SMOYS que d'avoir inauguré le 30 novembre 2023 la 1^{ère} unité photovoltaïque du département conçue sur le modèle de l'autoconsommation collective multisite Partenaire de la ville du Plessis-Pâté et en collaboration avec ENEDIS, plusieurs mois de travail ont été nécessaires aux équipes du syndicat pour roder ce modèle pilote qui sera dupliqué et massifié sur le territoire du SMOYS dès Janvier 2024.

Après un discours du Maire de la commune Sylvain TANGUY, présentant le projet "géré à la maille de la collectivité", fort de partage et de retour d'expérience, puis mettant en avant l'engagement des Plessiens qui ont voté pour ce projet dans le cadre du budget participatif, les Vice-Présidents Pierre PROT et Gino BERTOL ont souligné, tour à tour, que la souveraineté et l'indépendance de nos collectivités passaient par ce genre de projets exportables et que dorénavant le chemin de la transition énergétique était tracé pour le territoire Essonnien.



Posée sur le toit de la Mairie du Plessis-Pâté, la 1^{ère} unité de production photovoltaïque développée en autoconsommation collective multisite, dispositif inédit en Essonne, alimente dorénavant en électricité verte l'hôtel de ville et 5 bâtiments publics aux alentours.

Lancement du nouveau site internet du SMOYS

Le 1^{er} septembre 2023, le Syndicat se dotait d'un nouveau site internet réalisé par Quentin ASNIERE étudiant en 2^{ème} année de DUT informatique au cours de son stage de fin d'études au SMOYS. Connectez-vous au www.smoys.org et retrouvez toutes les informations et actes administratifs relatifs au Syndicat.



De nouveaux locaux administratifs

Le 1^{er} novembre 2023, le personnel du SMOYS s'est installé dans de nouveaux locaux situés au 3 rue des Pavéurs à Evry-Courcouronnes sur le site épuratoire d'Evry-Courcouronnes/Corbeil-Essonnes.

Ateliers « transition énergétique » organisés par le SMOYS dans le cadre du renouvellement du contrat de concession gaz

Les 23 novembre et 21 décembre 2023, des ateliers participatifs à l'attention des élus, ont été organisés en collaboration avec GRDF, dans le cadre du renouvellement du contrat de concession, afin d'y intégrer les enjeux de la transition énergétique :

- Le développement de gaz renouvelables
- Le développement de la mobilité durable



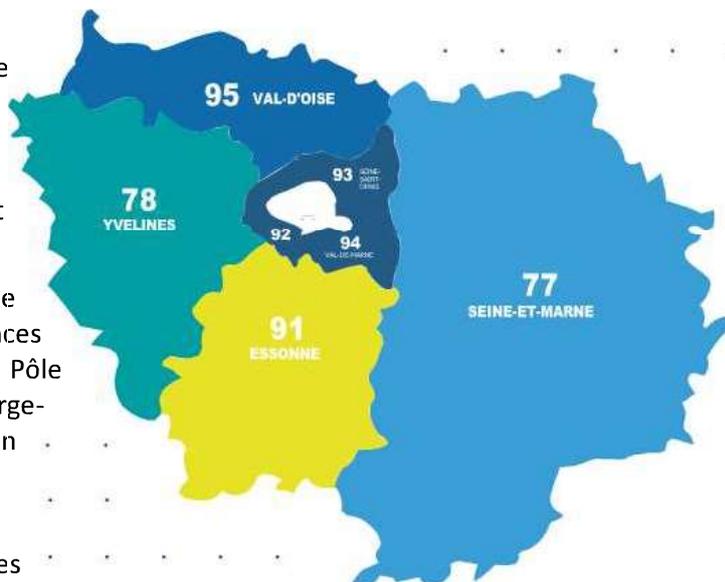
LE PÔLE ENERGIE ÎLE DE FRANCE

En 2017, les 5 Syndicats d'Énergie d'Île-de-France (le **SDESM**, le **SEY78**, le **SIGEIF**, le **SIPPEREC**, et le **SDEVO**) ont pris l'initiative de se grouper pour créer sous la forme d'une entente le **Pôle Énergie Île-de-France**.

Les Présidents de ces autorités organisatrices du service public local de distribution de l'énergie (AODE) ont souhaité créer ce pôle comme un axe de coopération afin d'optimiser, de rationaliser et de coordonner leurs actions sur leurs territoires respectifs, au service de toutes les collectivités franciliennes, pour répondre efficacement aux enjeux de la transition énergétique.

Ce Pôle constitue un réseau de compétences en matière de gestion du processus de la maîtrise énergétique, enrichi par des spécificités locales mobilisées autour de la transition énergétique, et portant une logique d'efficacité énergétique et solidaire entre villes et territoires ruraux.

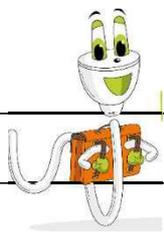
En juin 2021, le SMOYS a intégré le Pôle Energie Ile de France, conscient que la mise en commun des compétences et le renforcement des mutualisations portées par le Pôle permettront d'inscrire le Syndicat Mixte d'Énergie Orge-Yvette-Seine, comme pleinement acteur de la transition énergétique et des enjeux qui en découlent.



Les membres du Pole Energies Ile de France se sont fixés les objectifs suivants :

- Partager l'expertise et le savoir-faire des membres de cette entente dans les domaines techniques, juridiques et financiers afin de faciliter une montée en compétence mutualisée et de mettre à disposition de toutes les communes d'Île-de-France une offre de services équivalente et performante pour la mise en œuvre de la transition énergétique.
- Organiser des formations des élus des membres de l'entente et de leurs agents.
- Participer à la création et à l'animation, à l'échelle régionale, des outils de connaissance et de planification des investissements (réseaux, unités de production décentralisée d'énergies renouvelables, etc.).
- Optimiser l'exercice, par les membres de l'entente, des missions de contrôle de leurs concessionnaires et coordonner leurs stratégies de négociation avec ces concessionnaires ainsi que leurs autres partenaires industriels.
- Mettre à la disposition de la Région, chef de file en matière de transition énergétique, un pôle fédéré d'expertise et de dialogue et contribuer, en liaison avec les services de l'État, à la rationalisation de la carte des AODE en Île-de-France dans l'esprit de la loi du 7 décembre 2006.
- Et, plus généralement, favoriser la mise en commun de moyens et de compétences sur des projets présentant un intérêt commun.

1 184 collectivités 	10 millions d'habitants 
---	--



Programme Classes Watty

Watty à l'école, programme pédagogique pour la transition écologique

La sensibilisation aux économies d'énergie et aux enjeux du changement climatique est essentielle dès l'école maternelle et l'école élémentaire pour assurer le changement vers des comportements éco-responsables. Ces futurs citoyens, ambassadeurs des écocistes appris dans le cadre scolaire, facilitent la réduction des consommations d'énergie à l'école et au sein de leur foyer.

Watty à l'école propose aux collectivités locales un programme pédagogique complet pour sensibiliser les élèves des écoles maternelles et élémentaires au développement durable via des

- Animations ludiques et pédagogiques assurées en classe par des intervenants spécialisés
- Activités thématiques animées par des enseignants tout au long de l'année scolaire grâce à des ressources complémentaires
- Mises en pratique des écocistes à la maison pour sensibiliser toute la famille

Les animations sont réalisées par un intervenant spécialisé, trois fois par an et d'une durée de 1h à 1h30 en élémentaire

Les thématiques suivantes seront abordées :

- L'éclairage
- Les appareils électriques
- L'eau
- Le chauffage et la climatisation
- Les énergies
- L'écomobilité
- Les déchets
- Le réchauffement climatique



Un partenariat a été conclu entre le SMOYS et la société ECO CO2 gérée par l'ADEME pour l'organisation d'actions de sensibilisation des jeunes de CM1/CM2 aux éco gestes.

Le dispositif, totalement gratuit pour les communes, est financé par le SMOYS et abondé par la revente des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). Un partenariat de mécénat conclu avec les fournisseurs du Syndicat complète la prise en charge financière du programme.

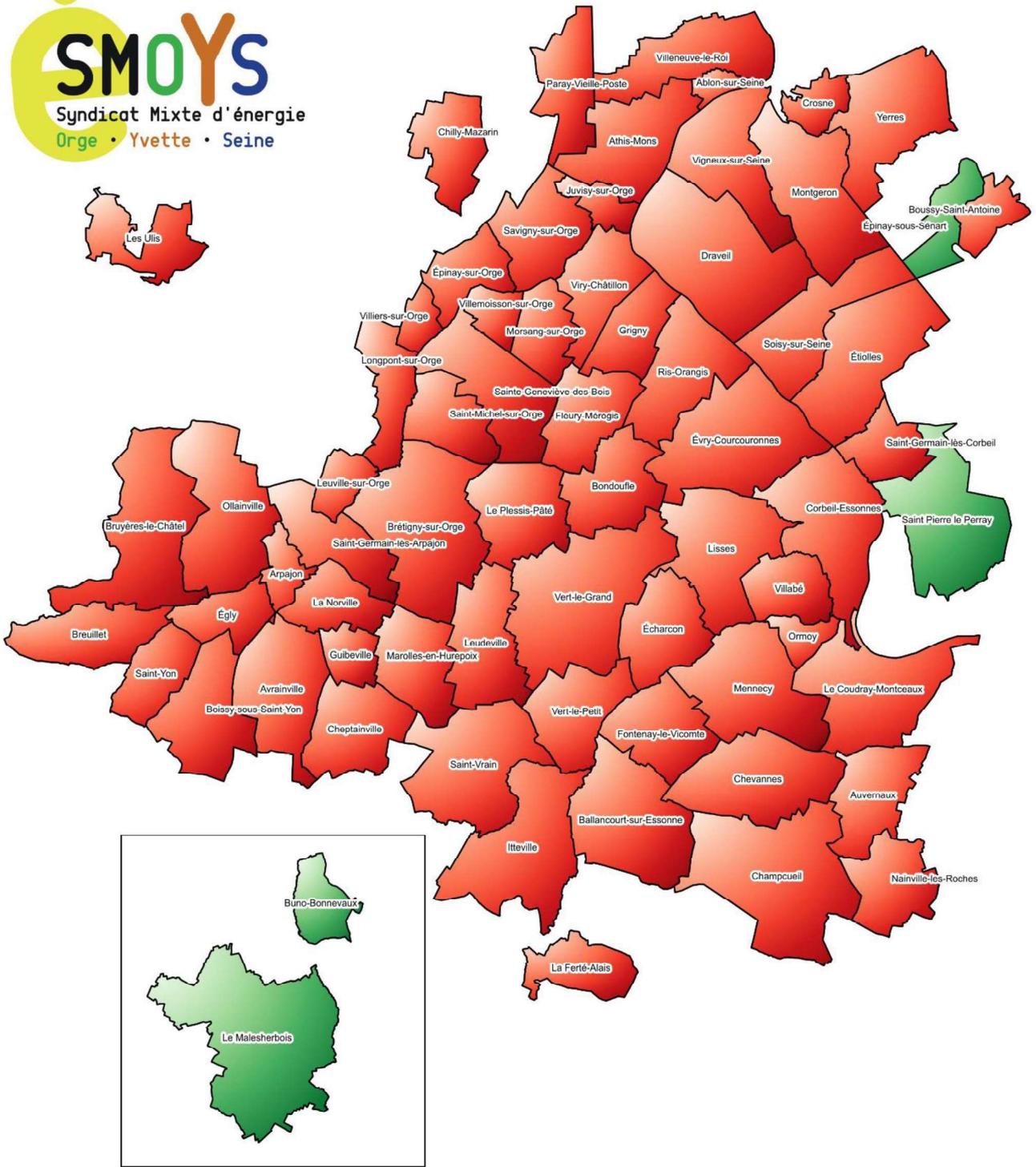
Un bilan pédagogique et financier sera présenté dans le rapport d'activité 2024

Pour l'année scolaire 2023/2024 ce premier déploiement du dispositif Watty a concerné

 <p>Mairie</p> <p>29 communes</p>	 <p>110 classes</p>	 <p>Près de 2 700 élèves</p>
---	---	--



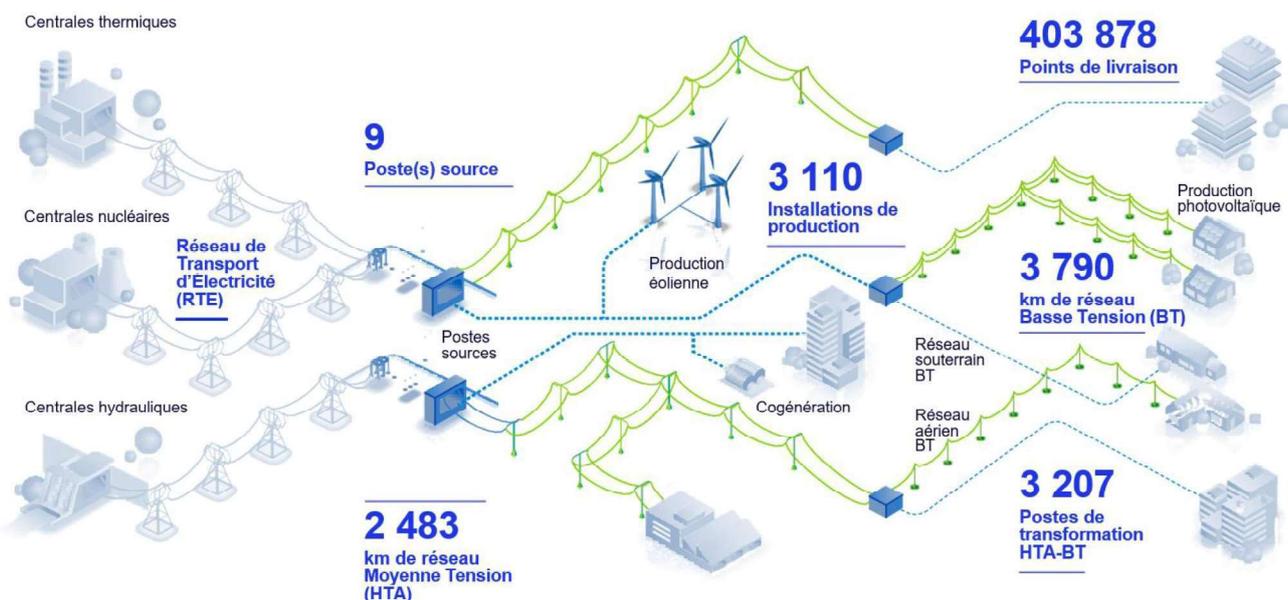
Electricité



Territoire du SMOYS

Le Réseau public de distribution d'électricité – Territoire du Smoys

Le réseau public de distribution d'électricité



L'activité de ENEDIS sur le territoire du Smoys



403 878
NOMBRE DE CLIENTS
RACCORDES AU RESEAU
PUBLIC



3 278 822 288
ENERGIE ACHEMINEE EN
KWH



12 783
SOUSCRIPTION DANS L'ANNEE
TARIF BLEU RESIDENTIEL



2 483 km HTA
3 790 km BT
LONGUEUR TOTALE DU
RESEAU



02/07/2019
DATE DE SIGNATURE DU
CONTRAT



01/07/2049
ANNEE D'ECHEANCE DU
CONTRAT

Notre patrimoine

Réseau HTA (en m)		2022	2023
Réseau souterrain		2 373 737	2 421 623
Réseau torsadé		3642	3642
Réseau aérien nu		57 873	57 829
Réseau total aérien		61 515	61 570
Total réseau HTA		2 435 253	2 483 193
Taux d'enfouissement HTA		97.5 %	97.5 %
Réseau BT (en m)			
Réseau souterrain		2 750 508	2 786 152
Réseau torsadé		588 326	629 225
Réseau aérien nu		424 693	374 163
<i>dont fils nus de faibles sections</i>		1425	466
Réseau total aérien		1 013 019	1 003 388
Total réseau BT		3 763 527	3 789 540
Taux d'enfouissement BT		73,1 %	73,5 %
Postes HTA-BT (en nb)			
Postes situés dans une commune rurale		93	92
Postes situés dans une commune urbaine		3 082	3 115
Total postes HTA-BT		3 175	3 207

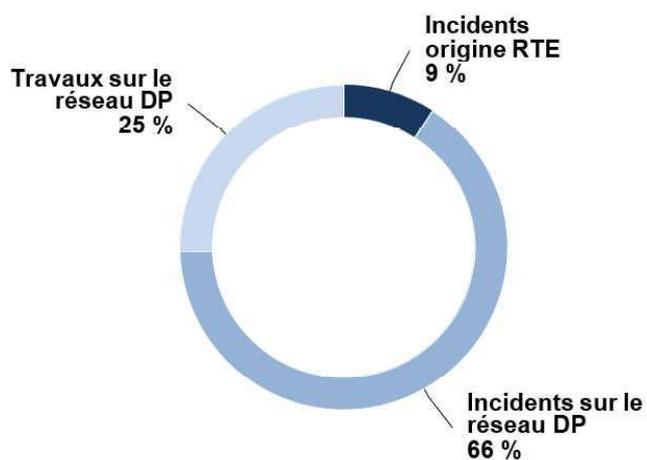
Ouvrages par tranche d'âge (en km ou en nombre de postes)	Réseau HTA	Réseau BT	Postes HTA-BT
< 10 ans	417	369	361
≥ 10 ans et < 20 ans	292	399	270
≥ 20 ans et < 30 ans	397	583	356
≥ 30 ans et < 40 ans	678	861	737
≥ 40 ans	700	1 578	1 483

Les ouvrages mis en service en 2023

Réseau HTA en m	2022	2023
Réseau souterrain	75 533	74 553
Réseau torsadé	0	0
Réseau aérien nu	0	0
Total	75 533	74 553
Dont pour information		
<i>Extension</i>	19 682	53 776
<i>Renouvellement</i>	37 973	8 069
<i>Renforcement</i>	17 878	12 708
Réseau BT en m	2022	2023
Réseau souterrain	37 584	36 425
Réseau torsadé	1 267	2 674
Réseau aérien nu	0	0
Total	38 851	39 099
Dont pour information		
<i>Extension</i>	28 535	30 590
<i>Renouvellement</i>	10 217	7 942
<i>Renforcement</i>	99	212

La qualité de la fourniture

Répartition de la durée des coupures par origine (hors incidents exceptionnels)



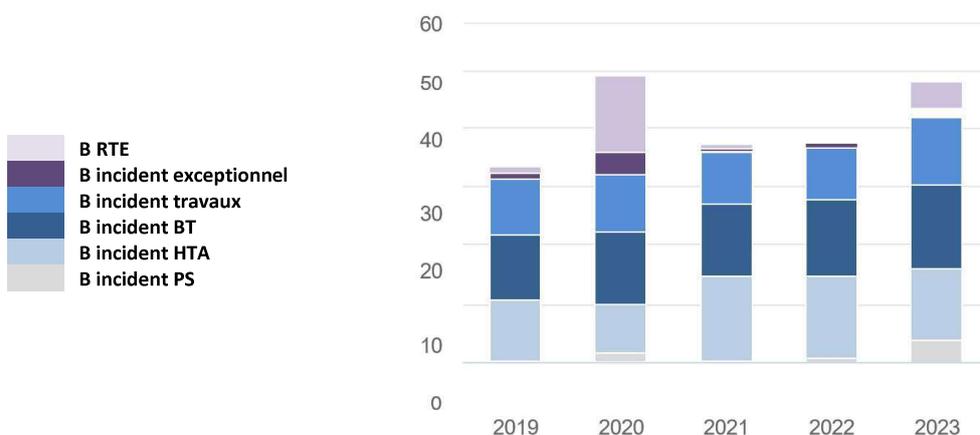
Durée moyenne de coupure des clients BT, hors incidents RTE (en min)

Durée moyenne annuelle de coupure (en min)	2022	2023
Toutes causes confondues (critère B)	37.3	46.9
Toutes causes confondues hors incidents exceptionnels (critère B HIX)	36.7	45.8
<i>Dont origine RTE (incident sur le réseau de transport)</i>	<i>0.1</i>	<i>4.2</i>
<i>Dont incident sur le réseau public de distribution</i>	<i>27.6</i>	<i>30</i>
<i>Dont travaux sur le réseau public de distribution</i>	<i>9</i>	<i>11.6</i>

Nombre de clients BT affectés par ces perturbations	2022	2023
Affectés par plus de 6 coupures longues (> à 3 mn) toutes causes confondues	30	188
Coupés pendant plus de 5 heures consécutives, toutes causes confondues	9 690	12 561

Clients BT mal alimentés	2022	2023
Nombre de clients BT dont la tension d'alimentation est inférieure au seuil minimal de tension admissible	3 578	2 312
Taux de clients BT mal alimentés (CMA) sur le territoire de la concession	0.9 %	0.6 %

Evolution du critère B au cours des 5 dernières années en minutes au périmètre de la concession



L'investissement

Catégories Loi NOME	2022 (en k€)	2023 (en k€)
Raccordements des utilisateurs consommateurs et producteur	22 557	17 991
Investissement pour l'amélioration du patrimoine	19 659	19 659
<i>Dont Investissement pour la performance et la modernisation du réseau</i>	14 574	14 019
<i>Dont investissements motivés par des exigences environnementales et des contraintes externe</i>	5 085	6 216
Investissements de logistique	15	57
Autres investissements	0	0
Total	42 232	32 067

Les flux financiers de la concession

La redevance de concession

La redevance annuelle de concession a pour objet de faire financer par le prix du service rendu aux clients, et non par l'impôt :

1 - Les frais supportés par l'autorité concédante dans l'exercice de son pouvoir concédant

C'est la part R1 de cette redevance, dite « de fonctionnement ». Elle couvre notamment les dépenses relatives au contrôle de la bonne exécution du contrat de concession, aux conseils donnés aux clients pour l'utilisation rationnelle de l'électricité, au règlement des litiges entre les clients et le concessionnaire.

Montant de la part R1 (en €) (Concession)	2022	2023
Part R1 versée	761 472	729 466
<i>Dont part R1 versée au titre des années antérieures</i>	10 993	0

2 - Une partie des dépenses effectuées par l'autorité concédante au bénéfice du réseau concédé

C'est la part R2 de la redevance, dite « d'investissement ». Elle représente chaque année N une fraction de la différence (si elle est positive) entre certaines dépenses d'investissement effectuées par l'autorité concédante et certaines recettes perçues par celle-ci durant l'année N-2. Son montant est exprimé ci-dessous hors taxes.

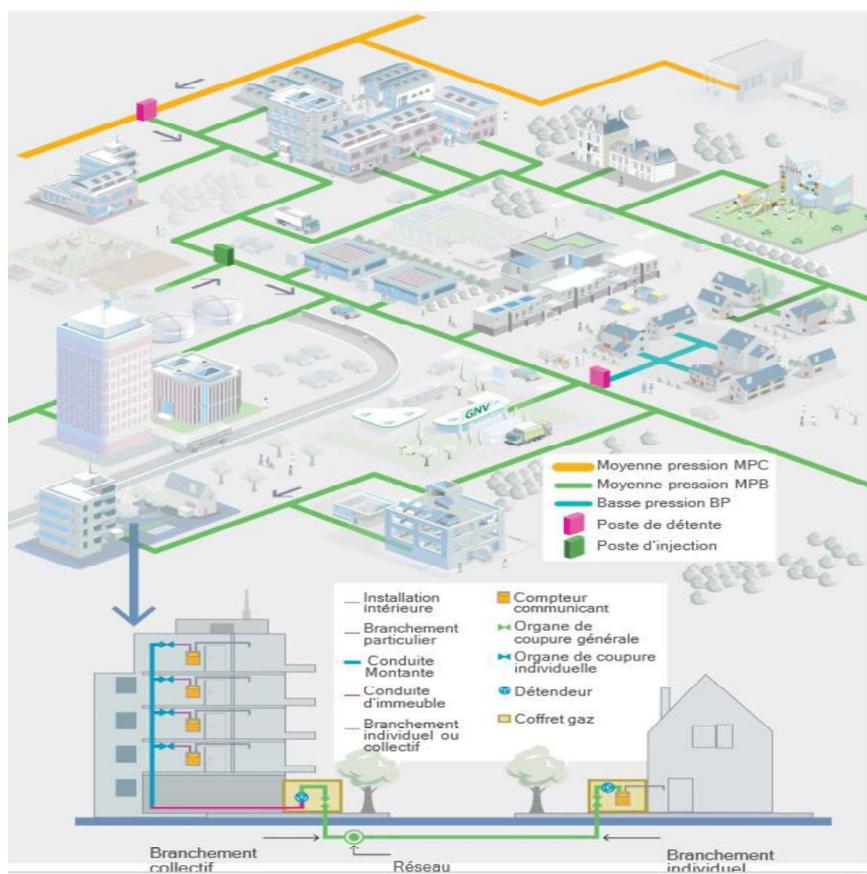
Montant de la part R2 (en €) (Concession)	2022	2023
Part R2 versée	698 217	614 391
<i>Dont part R2 versée au titre des années antérieures</i>	83 826	0

La participation au titre de l'article 8

Conformément aux dispositions de l'article 8 du cahier des charges, le concessionnaire participe au financement des travaux destinés à l'amélioration esthétique des ouvrages existants sur le territoire de la concession.

Montant de la participation en euros	2022 (en €)	2023 (en €)
Article 8 « travaux environnement »	160 387	847 535
Commune	Localisation	Montant (en K€)
LONGPONT-SUR-ORGE	voie des Roches	7
ATHIS-MONS	rue des Acacias	17
	rue Jean Moulin	21
BALLANCOURT-SUR-ESSONNE	rue de la Libération	36
BRUYERES-LE-CHATEL	rue des Groseilles et Prunelles	82
DRAVEIL	rue des Sources	46
EVRY-COURCOURONNES	rue du Grippet	19
ITTEVILLE	chemin des Murs à Aubin	16
JUVISY-SUR-ORGE	rue Vercingétorix	43
	rue Montenard	32
	rue de la Paix	28
LE COUDRAY-MONTCEAUX	place des Grés et rue des Champs	16
LONGPONT-SUR-ORGE	rues Mesnil / Villier / Buarts	25
MONTGERON	rue Chalandray entre rue Evrard et Longueville	17
	rue de Villehardouin	14
RIS-ORANGIS	avenue Robida	108
SAINT-YON	rue des Cosnardières	28
VIRY-CHATILLON	allées Abeille / Glycines / Hoche et Jasmins	71
YERRES	rue des Pâquerettes	25
	rue du Bois Bourron	64
	avenue Pasteur	69
	rue Jean Legrand	28
	rue Pasteur	33
Total		848

Notre patrimoine



L'activité de GRDF sur le territoire du Smoys



136 065

NOMBRE DE CLIENTS
DU RÉSEAU



714

NOMBRE DE PREMIÈRES
MISES EN SERVICE CLIENTS



24/01/1995

DATE DE SIGNATURE
DU CONTRAT



2 501 GWh

QUANTITÉS DE
GAZ ACHÉMINÉES



2 147

NOMBRE
D'INTERVENTIONS DE
SÉCURITÉ GAZ



11 722 838 M€

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS
SUR LA CONCESSION



2025

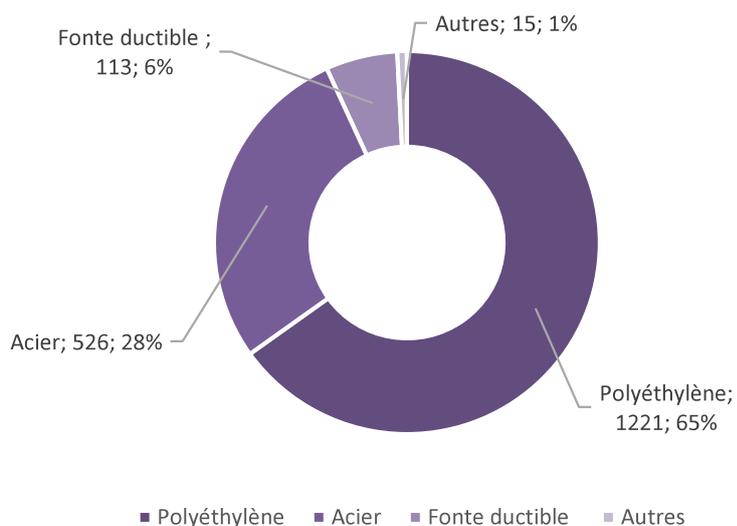
ANNÉE D'ÉCHÉANCE DU
CONTRAT



1 877 km

LONGUEUR TOTALE DE
CANALISATIONS

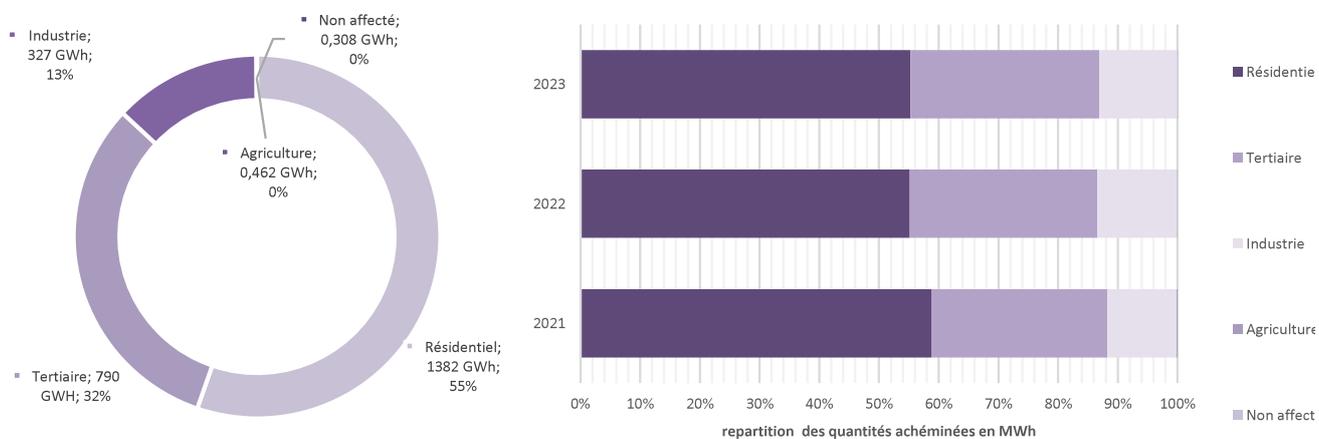
Répartition des canalisations par matière en km en 2023



Inventaire des ouvrages

	2020	2021	2022	2023
Postes de détente réseau	145	144	139	137
Robinets de réseau	1 559	1 580	1 208	1211
Branchements collectifs	8 318	8 261	8 248	8 175

Quantités acheminées en 2023



Les chantiers

Les investissements réalisés en concession par GRDF se décomposent en trois grandes familles, selon leur degré de prévisibilité : les investissements de raccordements et de transition écologique, les modifications d'ouvrages à la demande de tiers et les investissements d'adaptation et de modernisation des ouvrages.

Raccordements et transition écologiques	Longueur en m	Brch. Coll.	Brch. Ind.
RUE DE L'AVENIR - GRIGNY	564	0	14
ROUTE DE VILLOISON - VILLABE	319	2	10
RUE JEAN PIESTRE - CORBEIL-ESSONNES	269	5	0
AVENUE DARBLAY – CORBEIL-ESSONNES	203	0	1
CHEMIN DE BRIE – SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL	203	0	1
BOULEVARD ARISTIDE BRIAND – SAVIGNY-SUR-ORGE	175	1	1
ZAC CROIX RONDE – EPINAY-SUR-ORGE	153	0	7
ALLEES DES PEUPLIERS – VIGNEUX-SUR-SEINE	119	0	16
	3 009		

Modification d'ouvrages à la demande de tiers	Longueur en m	Brch. Coll.	Brch. Ind.
RUE DE LA GARE - YERRES	219	0	6
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND - ATHIS-MONS	191	0	4
VOIE DE SEINE - VILLENEUVE-LE-ROI	15	2	9
AVENUE DE LA COUR DE FRANCE – JUVISY-SUR-ORGE	10	0	0
	435		

Adaptation et modernisation des ouvrages	Longueur en m	Brch. Coll.	Brch. Ind.
AVENUE DES ALIZÉS - BREUILLET	2 178	2	162
RUE DU COTEAU - SAVIGNY-SUR-ORGE	767	0	70
AVENUE DES PERVENCHES - SAVIGNY-SUR-ORGE	716	0	72
RUE DU PORT AUX DAMES – DRAVEIL	661	23	1
AVENUE DE JUSSIEU – SAVIGNY-SUR-ORGE	649	0	59
RUE PAUL LAFARGUE – ATHIS-MONS	644	6	57
RUE LOUISE MICHEL – VIGNEUX-SUR-SEINE	452	12	0
AVENUE SAINT JACQUES – SAVIGNY-SUR-ORGE	448	0	47
	7 474		

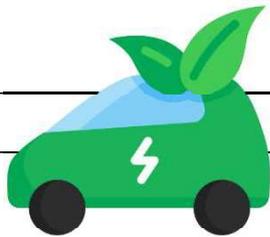
L'investissement

	2021	2022	2023
OUVRAGES RÉSEAU ET BRANCHEMENTS	8 484 718	8 081 934	6 350 528
OUVRAGES INTERFACES UTILISATEURS	2 672 183	2 370 071	1 533 038
BIENS MUTUALISÉS	2 670 365	2 741 210	2 230 584
TOTAL	13 827 271	13 193 214	10 114 147

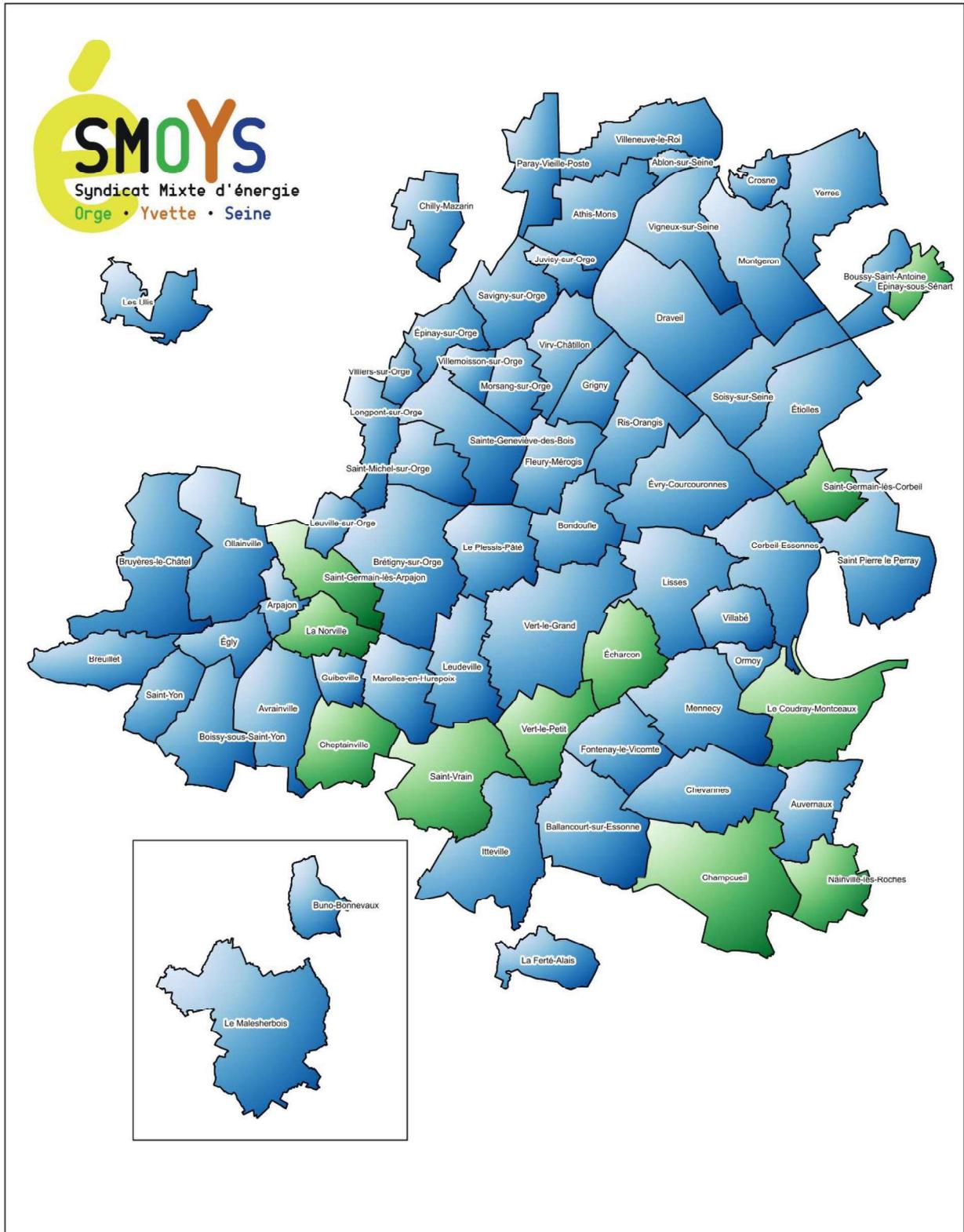
La redevance de concession

La redevance annuelle de concession a pour objet de faire financer par le prix du service rendu aux clients, et non par l'impôt les frais supportés par l'autorité concédante dans l'exercice de son pouvoir concédant

Montant de la part R1 (en €) (Concession)	2023
Part R1 versée	447 k€



MOBILITE



Parc IRVE SMOYS

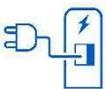
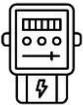
L'augmentation du parc automobile électrique sur notre territoire a conduit à une augmentation des besoins en solutions de recharges publiques. Le SMOYS a choisi d'y répondre par le déploiement de nouvelles bornes sous domaine public en cohérence avec le schéma directeur approuvé le 17 mai 2022 par le comité syndical du SMOYS.

Conformément à ce schéma directeur, le déploiement de ces nouvelles bornes doit répondre aux besoins grandissants des usagers tout en maintenant l'équilibre budgétaire du SMOYS.

Pour ce faire, des conventions sont signées entre les communes et le SMOYS définissant le nombre de borne ainsi que leur emplacement suivant le planning de déploiement du schéma directeur.

Le SMOYS déploie des bornes de recharge en courant alternatif équipé de 2 points de charge et permettant la recharge de 2 véhicules en simultané jusqu'à 22 kWh en triphasé.

Utilisation du parc IRVE SMOYS en 2023

100 bornes 	200 points de charge 	40 434 sessions 
799 547 KWh consommés 	3 915 utilisateurs uniques 	842 tonnes de Co2 économisées 



Top 10 des bornes les plus utilisées en 2023

	Communes	Borne	Nbr de sessions
1	LES ULIS	Esplanade de la République	1 176
2	EVRY-COURCOURONNES	Rue Henri Rochefort	1 171
3	RIS-ORANGIS	Rue Albert Rémy	1 069
4	YERRES	Rue de la Grange	951
5	VILLENEUVE-LE-ROI	Avenue du Maréchal Turenne	946
6	RIS-ORANGIS	Rue Eugène Freyssinet	888
7	BRETIGNY-SUR-ORGE	Rue Georges Charpak	882
8	SOISY-SUR-SEINE	Rue des Chenevières	868
9	EVRY-COURCOURONNES	Parc Elisabeth	849
10	EVRY-COURCOURONNES	Rue des Mazières	805

Adhésions de nouvelles communes au titre de la compétence Mobilité

Le 22 août 2023, suite à la parution de l'arrêté interpréfectoral n° 2023-PREF-DRCL-215, les communes d'Athis-Mons, d'Etiolles, d'Evry-Courcouronnes, de Grigny, des Ulis, de Ris-Orangis de Villabé, de Villeneuve-le-Roi et de Viry-Chatillon ont adhéré au SMOYS au titre de la compétence IRVE.

Le 16 novembre 2023, suite à la parution de l'arrêté interpréfectoral n° 2023-PREF-DRCL-291, la commune de Saint-Pierre-du-Perray adhère à son tour.

Les communes de Videlles, Boissy-le-Cutté, Boutigny-sur-Essonnes, Dourdan, Etampes, Etrechy, Maisse, Milly-la-Forêt, Pussay, Saint-Sulpice-de-Favières, Saint Vrain, Saintry-sur-Seine, Tigery et Vert le Petit ont présenté une demande d'adhésion à la compétence IRVE, que les membres du comité syndical ont accepté à l'unanimité lors des séances du 29 septembre et du 11 décembre 2023. Ces adhésions seront entérinées à la parution du prochain arrêté interpréfectoral d'extension du périmètre du Syndicat.

Le 11 décembre 2023, le SIARCE a transféré sa compétence IRVE au SMOYS représentant ainsi les communes d'Auveranux, Ballancourt-sur-Essonnes, Buno-Bonnevaux, Chevannes, Fontenay-le-Vicomte, Itteville, la-Ferté-Alais, Le Melasherbois, Marolles-en-Hurepoix, Menecy, Ormoy, Vert-le-Grand, et Champcueil.

58 communes adhérentes 	14 demandes d'adhésion en attente de la parution de l'AIP 
---	---

Nouvelle Tarification à l'usager au 1^{er} janvier 2023

Le 10 octobre 2022, les membres du comité syndical ont voté à l'unanimité une nouvelle tarification à l'usager, afin de prendre en compte l'augmentation des prix de l'énergie, afin de préserver l'équilibre financier pour le SMOYS tout en garantissant un coût de recharge raisonnable pour les utilisateurs

<i>Tarif entre 8h et 20h par tranche de 15 minutes</i>		
	Entre 0 et 3 heures de charge	A partir de 3 heures
Charge normale	38 centimes	78 centimes
Charge accélérée	80 centimes	1,20 €
<i>Tarif entre 20h et 8h par tranche de 15 minutes</i>		
Charge normale	38 centimes	
Charge accélérée	80 centimes	
Entre 20h et 8h le montant facturé est plafonné à 18 euros		

Vote d'une nouvelle tarification au 1^{er} janvier 2024 et modernisation du parc IRVE

Il a été constaté que la tarification en vigueur ne reflète pas la consommation réelle de l'utilisateur et entraîne une différence du service rendu suivant le type de voiture utilisée et donc de l'énergie délivrée.

Une réflexion a été donc engagée au sein de la commission IRVE sur la mise en place d'une nouvelle tarification à l'usager afin d'assurer une équité entre ces derniers et une meilleure lisibilité de la tarification, Il a été approuvé à l'unanimité de proposer aux usagers une tarification au kWh délivré. Pour ce faire le SMOYS a investi sur le parc actuel pour permettre une facturation au kWh suivant les dispositions relatives à la métrologie légale en vigueur, par le remplacement des bornes existantes ou par l'installation de compteur MID lorsque cela est possible.

Cette nouvelle tarification prend en compte l'équilibre financier soutenable pour le SMOYS et pour les usagers et prendra effet au 1^{er} janvier 2024 afin de permettre au services et aux prestataires un laps de temps suffisant pour procéder à la modernisation du parc actuel et de communiquer auprès des utilisateurs et des opérateurs tiers.

Tarification TTC appliquée au 1^{er} janvier 2024 <i>Pour les abonnés Ulys SMOYS et les paiements en CB</i>	
Coût du kWh délivré	0,39 € / kWh
Coût postcharge de 8h00 à 20h00 (applicable 15 minutes après la fin de la charge)	0,60 €/ 15 minutes
Recharge plafonnée: ➤ En journée de 8h00 à 20h00 : 30 €	

Pose de 2 bornes IES 24 DC



Au cours du dernier trimestre 2023, deux bornes IES 24 DC ont été installées en test sur le territoire du SMOYS, une à Evry-Courcouronnes Cours Monseigneur Roméro et l'autre à Sainte-Geneviève-Des-Bois, rue Marc Sangnier.

Les bornes IES 24 DC sont des bornes de recharge rapide en courant continu délivrant 24 kWh et permettant une recharge 2 fois plus rapide pour une citadine type e208 que sur une borne en courant alternatif. La plupart des modèles de voitures étant limités à 11 kW de recharge en alternative.

L'installation de ces 2 bornes hors schéma directeur, a pour but de nous permettre un retour d'expérience sur les besoins, les utilisations, les consommations au cœur de nos communes de ce type de borne.



L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

EN TANT QU'AUTORITE ORGANISATRICE DE DISTRIBUTION D'ENERGIE (AODE)

Le SMOYS intervient sur l'enfouissement du réseau électrique pour le compte des commune ou EPCI adhérentes. Ces derniers, s'ils le souhaitent, peuvent dans ce cadre confier au SMOYS l'enfouissement de la totalité des réseaux aériens tels que les réseaux de télécommunication, de fibre, d'éclairage public ainsi que de la réfection partielle ou total de la voirie.

A cette fin, le SMOYS détient des accords avec les principaux opérateurs de télécommunication définissant les aspects techniques ainsi que leurs participations financières à ces travaux. Ainsi le SMOYS a entrepris depuis cet été des chantiers d'enfouissement des réseaux.

LES TRAVAUX

TRAVAUX DE LA RUE DIDEROT A MORSANG-SUR-ORGE

Une convention de co-maitrise d'ouvrage a été signée entre le SMOYS et la commune. Ces travaux comportaient l'enfouissement des réseaux aériens sur 250 mètres (électricité, télécom, fibre et éclairage) y compris les raccordements en domaine privatif des 10 riverains. Ces travaux été coordonnés avec ceux de la création du TRAM 12.



TRAVAUX DE LA RUE ELISEE RECLUS A CHILLY-MAZARIN

Suite et fin de l'opération débutée en 2022 qui comportaient l'enfouissement des réseaux aériens sur 280 mètres (électricité, télécom, fibre et éclairage) y compris les raccordements en domaine privatif des 31 riverains avant la réfection de la voirie par la mairie.



TRAVAUX DE LA RUE DU BOIS BOUQUIN A LEUDEVILLE

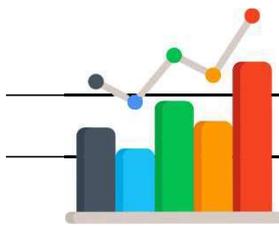
Suite de l'opération débutée en 2022 pour l'enfouissement des réseaux aériens (électricité, télécom, fibre et éclairage) sur une longueur totale de 850 mètres avec la reprise des 66 riverains en amont de l'intervention du département pour la reprise de la voirie courant de l'été 2024.



 <p>250 mètres de réseaux aériens enfouis</p>	 <p>1 opération d'enfouissement lancée</p>	 <p>170 000 € Coût total des opérations</p>
---	---	---

LES ETUDES

Suite aux demandes des communes adhérentes et afin préparer les travaux qui seront réalisés en début 2024, le SMOYS a lancé les études de faisabilité ainsi que les enquêtes domiciliaires. Nous avons ainsi réalisé 107 enquêtes riveraines au total pour 1 260 mètres de réseau aériens en domaine public.



SERVICE ENERGIE

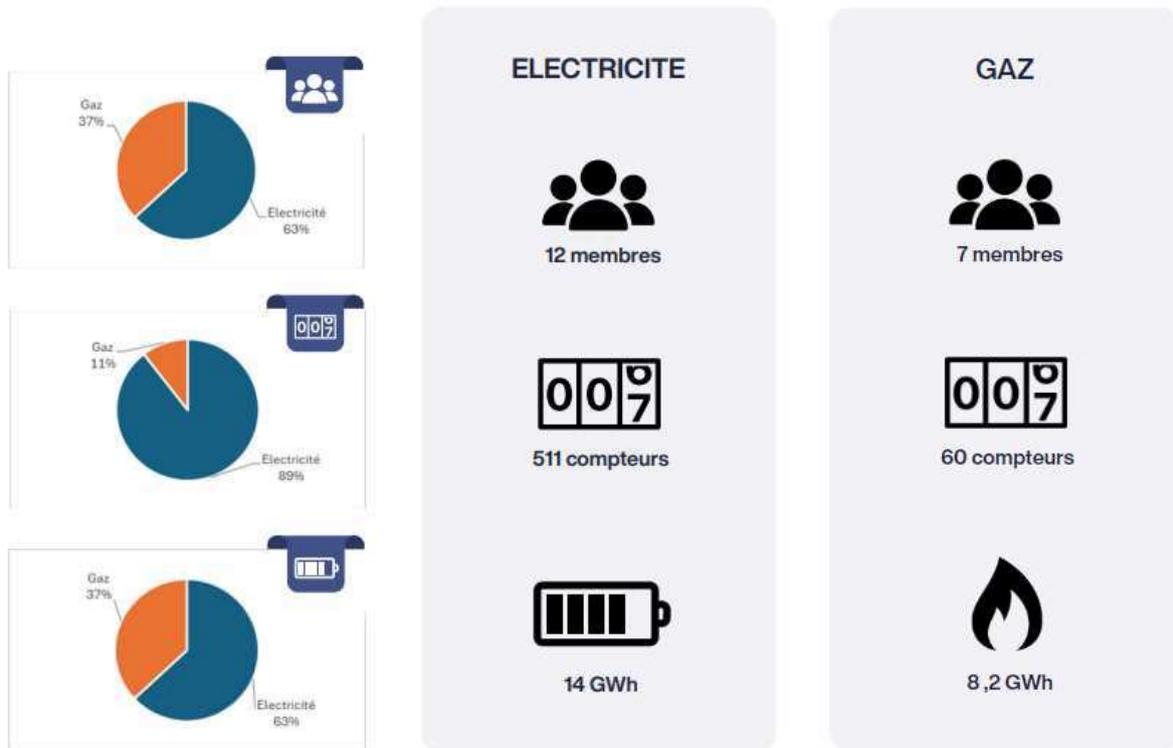
Les dispositifs d'accompagnement du service énergie du SMOYS

Le service énergie se décline en quatre volets complémentaires qui vous permettent de maîtriser votre consommation énergétique, de réduire votre impact environnemental et d'économiser sur vos factures énergétiques :



1) Achats d'énergie

Les achats d'énergie en 2023 – Les chiffres :



Compte tenu du contexte, le SMOYS a décidé de fonctionner en continuité sur un nouveau Marché Subséquent pour la période de fourniture allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. Le SMOYS a choisi une offre indexée ARENH (Accès Régulé à l'Energie Nucléaire Historique) plus compétitive qu'une offre de marché. Ainsi, seule la part d'énergie hors ARENH a dû être achetée sur le marché à hauteur de 35% du volume. Cette stratégie permet au SMOYS de limiter les impacts de volatilité du marché pour ses membres.

2) Economie de Flux

Dispositif ACTEE MERISISER

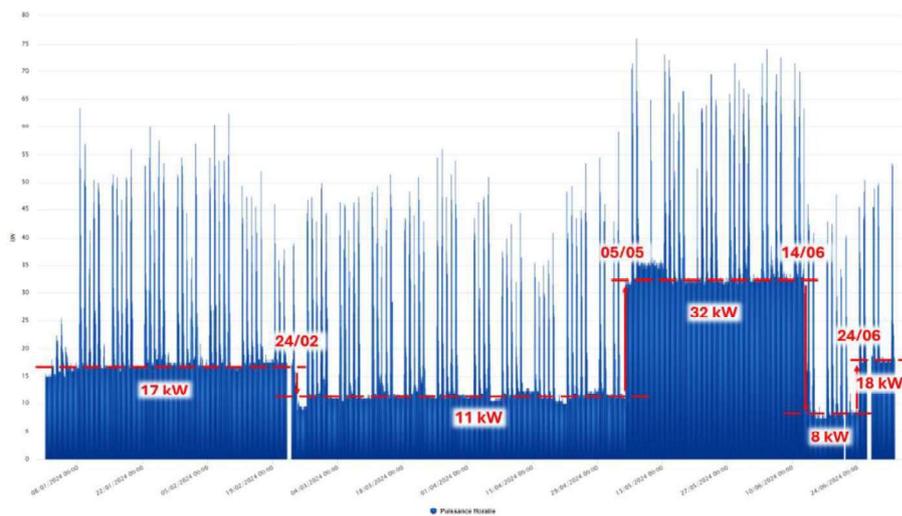
Pour aider les communes de son territoire à réduire leur consommation d'énergie, le SMOYS s'est associé à la FNCCR ce qui lui a permis d'être lauréat ACTEE sur le programme Merisier. Ce programme est conçu pour accompagner les communes dans la maîtrise de leurs dépenses énergétiques.

Au total 7 communes se sont engagées dans ce dispositif : Bondoufle, Chilly-Mazarin, Epinay Sur Orge, Le Plessis-Pâté, Montgeron, Paray Vieille Poste, Ris Orangis.

Le programme se terminera en février 2024. Un bilan des aides récupérées sera alors réalisé.

Par la suite le SMOYS se positionnera sur le prochain programme ACTTE+.

Plateforme de Suivi énergétique :



En chiffres pour 2023 :
1,7 GWh suivis par les services du SMOYS pour 74 compteurs

Le suivi énergétique en temps réel des consommations des communes qui ont signé la Convention Economie de Flux permet de mettre en évidence les ajustements nécessaires pour diminuer immédiatement les consommations énergétiques.

Capteur de Température, Humidité, Luminosité, CO2 :

Au total en 2023, ce sont **113 capteurs installés** par les services du SMOYS et déployés dans les communes qui ont signé la convention Economie de Flux.

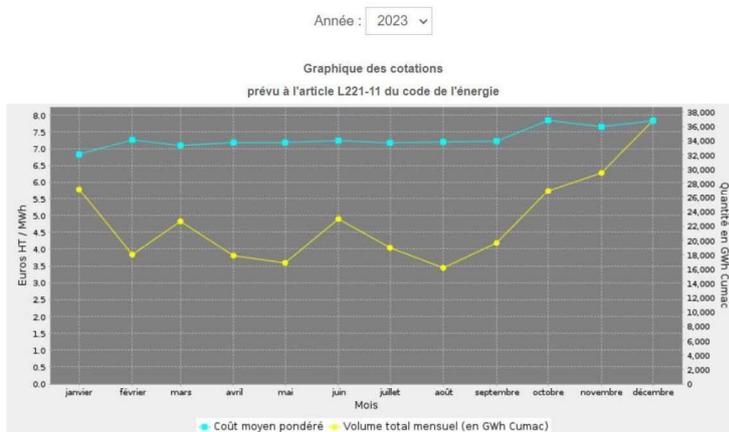
Ces capteurs permettent la remontée des indicateurs essentiels pour optimiser le pilotage des installations CVC comme la température en période d'inoccupation et la température en période d'occupation pendant la saison de chauffe.



3) Valorisation des CEE

Pour encourager les investissements dans l'efficacité énergétique, l'État a mis en place un système d'aide financière appelé Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Ces certificats récompensent les travaux d'amélioration qui permettent de réduire la consommation d'énergie. Les certificats correspondent aux économies d'énergie obtenues et mesurées en kWh (CUMAC). Ces certificats sont valorisés, regroupés, puis négociés avec les obligés les plus offrants, ce qui permet de réduire ainsi l'investissement initial des opérations.

Pour tout acteur participant au dispositif des CEE (obligé ou éligible), le dépôt d'un dossier de demande dans le cas d'opérations standardisées doit respecter le seuil minimum de 50 GWh cumac. C'est pour cette raison que les 3 syndicats se sont associés pour permettre de réaliser plusieurs dépôts supérieurs à 50 GWh cumac (le SMOYS s'est associé en 2022 au dispositif).



En chiffres pour 2023 :
Montant total reversé aux collectivités
sur l'exercice 2023 :
2 millions d'euros
(dont 587 400€ pour les communes
Essoniennes)
pour la valorisation de
300 GWh cumac en CEE classique
et
35 GWh cumac en CEE précarité

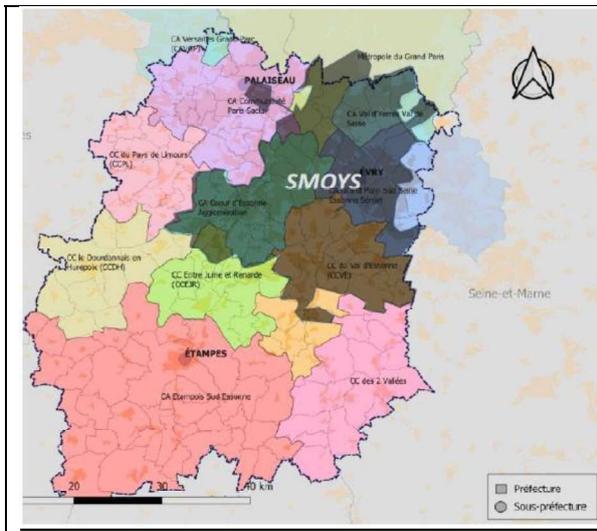
4) ENR – Méthanisation

Le SMOYS a lancé une étude faisabilité pour le développement de la méthanisation agricole sur le territoire Essonnien. La consultation a été lancée en avril 2023, l'analyse des réponses a été réalisée en mai. Il s'en est suivi une phase de négociation. La notification a eu lieu en septembre. L'étude sera terminée en juin 2024.

L'étude consiste, en une approche territoriale, d'identifier le gisement de substrats organiques et les besoins territoriaux en termes d'énergie pour la valorisation du biogaz, ou les possibilités d'injection dans le réseau, ainsi que le potentiel de valorisation agronomique pour le digestat produit.

Cette étude est soutenue financièrement par GRDF qui est présent lors des comités de pilotage.

Périmètre d'études :

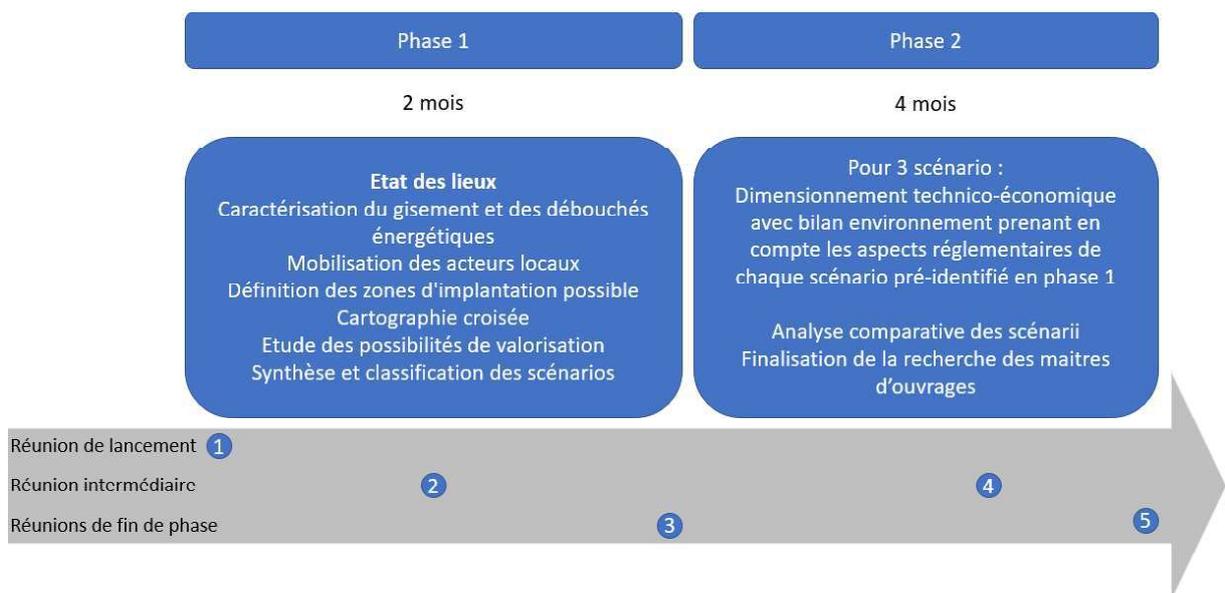


Le périmètre d'étude est élargi par rapport au périmètre AODE du SMOYS afin de mieux intégrer les intrants potentiels de la méthanisation provenant d'une zone géographique plus étendue.

Les intrants de la méthanisation, aussi appelés substrats, matières organiques, ou biomasse, désignent la matière première utilisée pour alimenter le processus de méthanisation.

Calendrier des études :

Phasage de l'étude : Etude de potentiel d'implantation de méthaniseurs agricoles sur le territoire du SMOYS

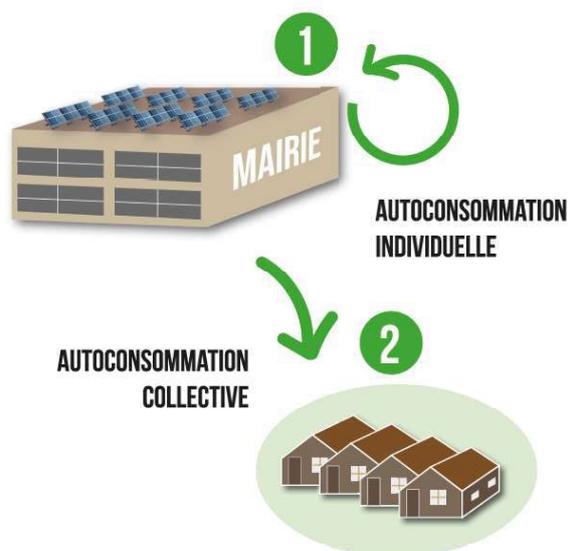


5) ENR - Photovoltaïque

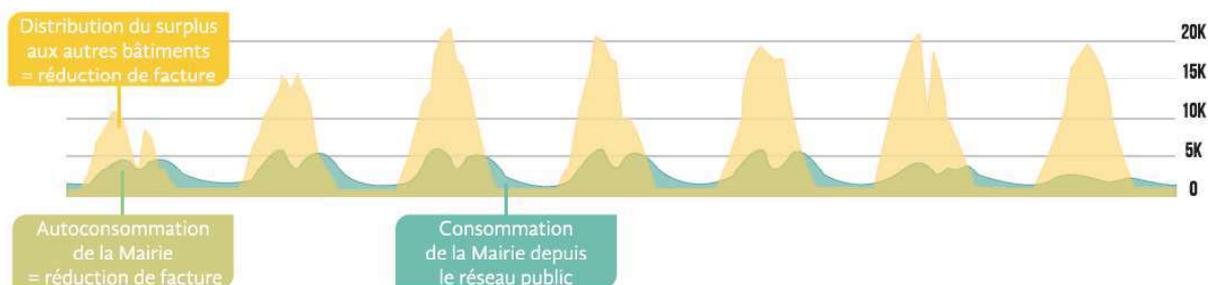
L'accompagnement du SMOYS sur le solaire photovoltaïque :

Via la signature de la convention Ingénierie énergétique, les services du SMOYS ont la capacité d'accompagner les communes techniquement, administrativement et financièrement à la valorisation de leurs projets solaires photovoltaïques.

L'autoconsommation collective permet à plusieurs consommateurs et producteurs d'électricité, situés dans un périmètre géographique proche, de partager l'électricité produite localement. Alors que l'autoconsommation individuelle consiste à consommer tout ou partie de l'électricité produite par son installation photovoltaïque.



Des outils dédiés au photovoltaïque :



Le SMOYS dispose des outils nécessaires pour l'optimisation de la valorisation solaire des bâtiments communaux en utilisant notamment le mécanisme de l'Auto Consommation Collective (ACC).

 <p>Achats d'énergie</p> <p>Electricité : 14 GWh Gaz : 8,2 GWh</p>	 <p>Economie de Flux</p> <p>Lauréat de ACTEE Merisier</p>	 <p>Valorisation CEE</p> <p>Montant récupérés pour les communes Essonniennes : 587 400€</p>	 <p>ENR</p> <p>1^{ère} centrale solaire en valorisation ACC de l'Essonne</p>
--	---	---	--



FINANCES

La section de fonctionnement :

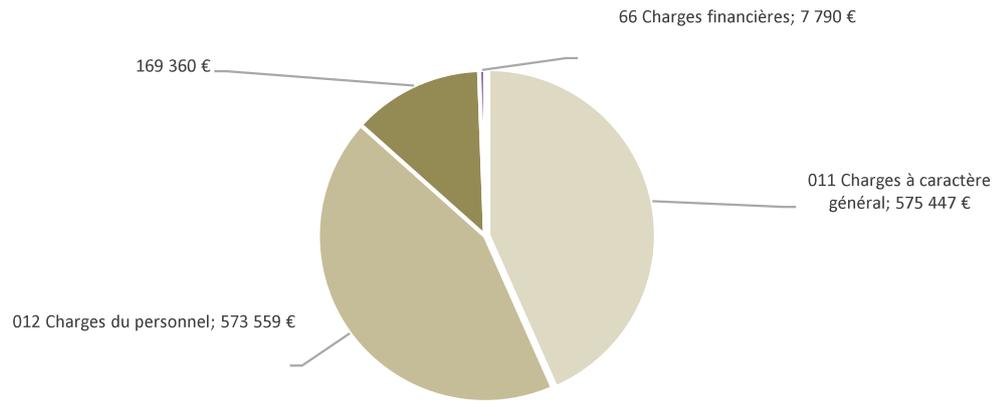
2023	Dépenses	Recettes
Opérations réelles de fonctionnement	1 326 156	10 498 180
Virements et Opérations d'ordre	179 585	0
Total des dépenses/recettes de fonctionnement	1 505 741	10 498 180

En détails :

A. Les dépenses 2023

Chapitre	Crédits ouverts	CA 2023	% d'exécution
011 Charges à caractère général	705 834	575 447	82%
012 Charges de personnel	630 000	573 559	91%
014 Atténuation des produits	200 000	0	0%
65 Autres charges de gestion courante	1 524 500	169 360	11%
66 Charges financières	14 000	7 790	56%
67 Charges exceptionnelles	50 000	0	0%
022 Dépenses imprévues	15 000		0%
Total des dépenses réelles	3 139 334	1 326 156	42%
023 Virement à la section d'investissement	2 484 915		
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	179 585	179 585	100%
Total des dépenses	5 803 834	1 505 741	26%

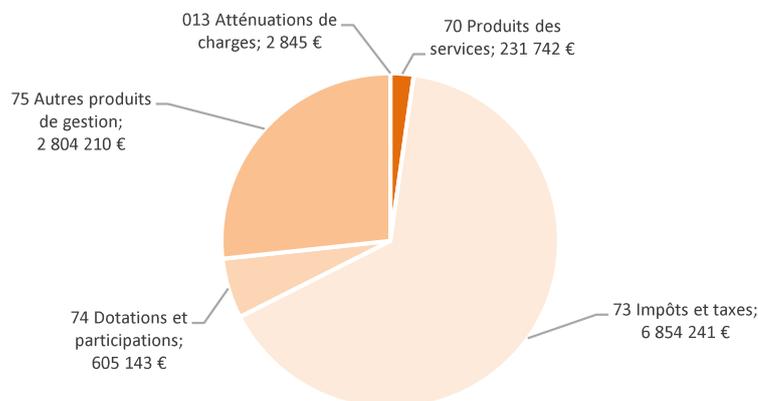
Dépenses réelles de fonctionnement



B. Les Recettes 2023

Chapitre	Crédits ouverts	CA 2023	% d'exécution
013 Atténuations de charges	0	2 845	
70 Produits de service	350 000	231 742	66%
73 Impôts et taxes	200 000	6 854 241	3427%
74 Dotations et participations	890 000	605 143	68%
75 Autres produits de gestion courante	2 996 000	2 804 210	94%
Sous total des opérations réelles	4 436 000	10 498 180	237%
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	0	0	
Total	4 436 000	10 498 180	237%
Report N-1		1 367 834	

Recettes réelles de fonctionnement



La section d'investissement :

2023	Dépenses	Recettes
Opérations réelles d'investissement	2 493 370	1 692 756
Virement et Opérations d'ordre	0	179 585
Total des dépenses d'investissement	2 493 370	1 872 341

En détails :

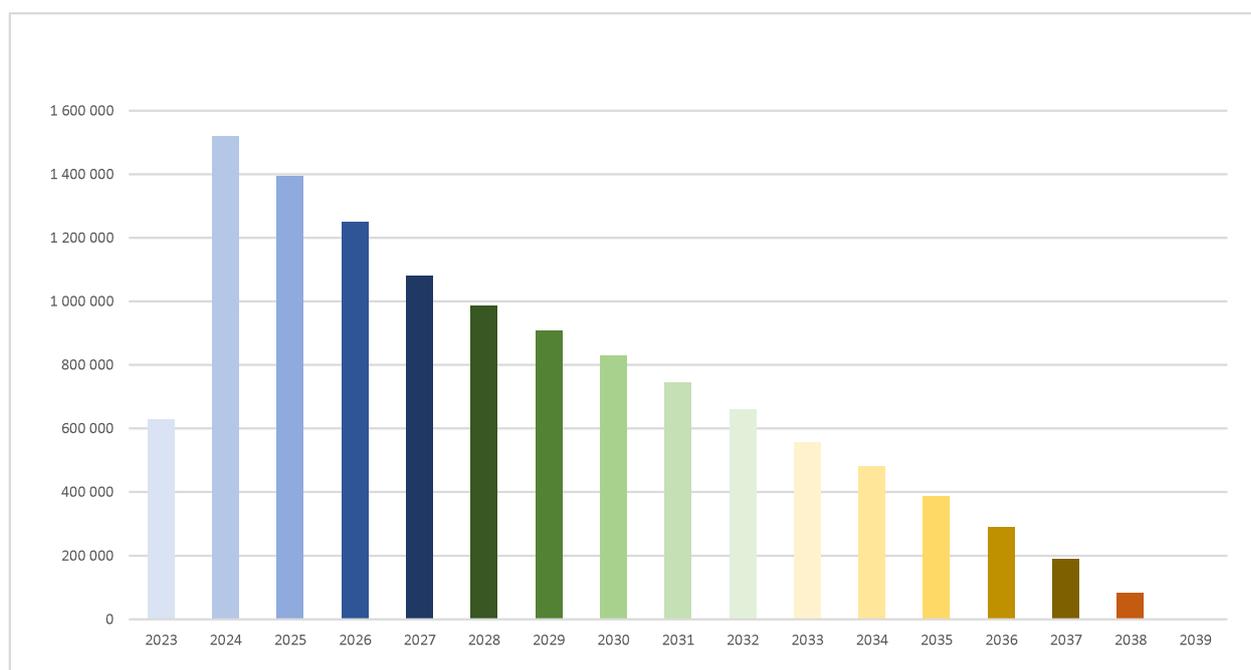
A. Les Dépenses 2023 :

CHAPITRE	Crédits ouverts	CA 2022	% d'exécution
20 Immobilisations incorporelles	213 841	118 923	56%
21 Immobilisations corporelles	2 370 972	1 435 249	61%
23 Immobilisations en cours	2 097 682	863 420	41%
16 Emprunts et dettes assimilées	90 000	75 778	84%
Sous total des opérations réelles	4 772 495	2 493 370	52%
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00	
Total	4 772 495	2 493 370	52%

B. Les Recettes 2023 :

Chapitre	Crédits ouverts	CA 2022	% d'exécution
13 Subventions d'investissement	400 000	0	0%
16 Emprunt	685 000	685 000	100%
10 Dotations, fonds divers et réserves	30 000	40 339	134%
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	967 417	967 417	100%
Sous total des opérations réelles	2 082 417	1 692 756	81%
040 Opérations d'ordre	179 585	179 585	
Total	2 262 002	1 872 341	83%
Report N-1	25 578		

Profil d'extinction de la dette



Les Résultats

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement - titres de l'exercice 2023	10 498 180
Dépenses de fonctionnement - mandats exercice 2023	1 505 741
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	8 992 438
Excédent cumulé	1 367 834
Résultat cumulé en fonctionnement	10 360 272

Investissement	
Recettes d'investissement - titres de l'exercice 2023	1 872 341
Dépenses d'investissement - mandats exercice 2023	2 493 370
Résultat d'investissement de l'exercice 2023	-621 028
Résultat cumulé	25 578
Résultat cumulé en investissement	-595 450

Restes à réaliser (RAR)	
Recettes d'investissement en RAR à la fin de l'exercice 2023 et à inscrire en 2024	
Dépenses d'investissement en RAR à la fin de l'exercice 2023 et à inscrire en 2024	789 659
Résultats d'investissement en RAR	-789 659
Besoin de financement = montant <u>Négatif</u>	-1 385 109
Excédent de besoin de financement = <u>montant Positif</u>	

L'exécution budgétaire 2023 montre la bonne santé financière du syndicat résultat d'une gestion prudente, saine.

Ces résultats dégagent des marges de manœuvre qui vont permettre au syndicat de réaliser ses ambitions en matière de transition énergétique.

La Volumétrie

<p>489 mandats ont été émis</p> 	<p>170 titres ont été émis</p> 
--	--



COMMANDE PUBLIQUE

Les règlements délégués de la Commission européenne fixant les seuils de procédures formalisées applicables aux marchés publics et aux contrats de concessions ont été publiés au Journal Officiel de l'union européenne (JOUE) le 11 novembre 2021. Ces seuils sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2022 et ce, pour une durée de deux ans.

L'acheteur doit se conformer à des procédures différentes en fonction de la valeur estimée de la commande et de la nature du marché (travaux, fourniture ou services). Si cette valeur est égale ou supérieure aux seuils européens, le marché public doit respecter une procédure formalisée.

Si la valeur estimée du marché est inférieure aux seuils de procédure formalisée, l'organisme public peut recourir à une procédure adaptée (ou MAPA) dont il détermine librement les modalités.

Marchés à procédures adaptées – MAPA EN RAISON DE SON MONTANT – que le SMOYS a lancés en 2023

PRESTATIONS INTELLECTUELLES

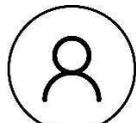
- 1 AMO Etude de potentiel d'implantation de méthaniseurs agricoles sur le territoire du SMOYS
- 2 AMO Outil de suivi énergétique
- 3 AMO Groupement d'achat public d'énergie (de gaz et d'électricité)
- 4 AMO renouvellement du contrat de concession pour le service public de la distribution de gaz naturel

FOURNITURE

- 5 Marché pour la fourniture et de la distribution de gaz dans le cadre du groupement de commande d'énergie
- 6 Marché pour la fourniture et la distribution d'électricité dans le cadre du groupement de commande d'énergie

TRAVAUX

- 7 Accord-cadre multi-attributaire de travaux pour la mise en souterrain de réseaux aériens sur le territoire du SMOYS

7 procédures lancées 	7 attributions 
--	---



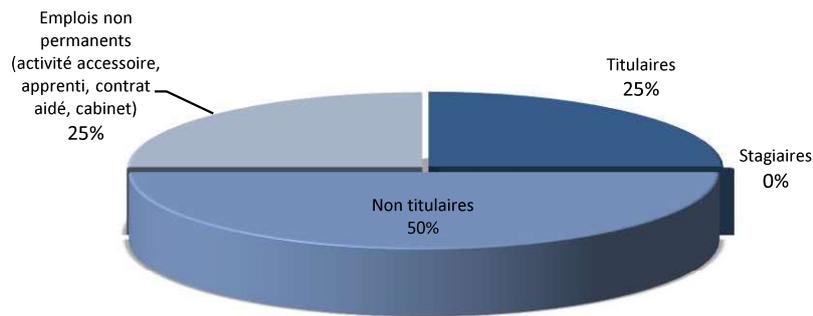
RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs en quelques chiffres

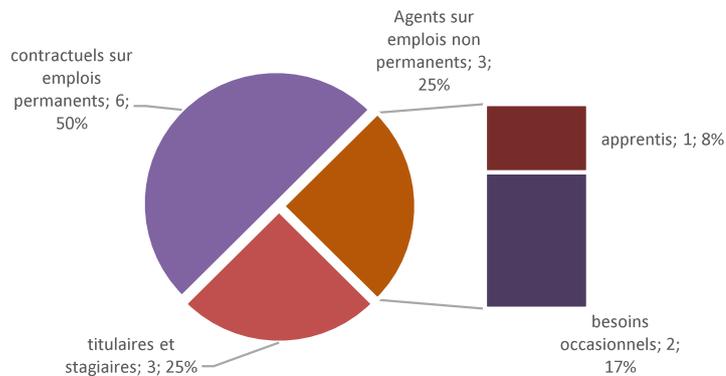
Les effectifs

Au 31 décembre 2023, le SMOYS employait 12 agents, dont 6 agents relevant de la filière administrative et 6 relevant donc de la filière technique. 3 agents exercent leur activité dans le cadre d'un cumul d'emplois publics, à titre accessoire.

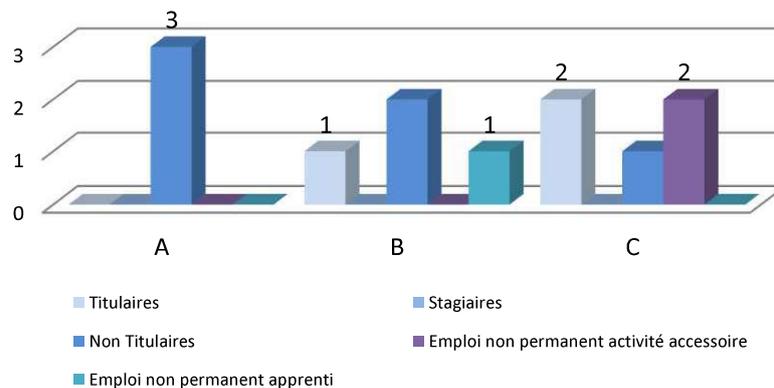
Les effectifs selon le statut



En détails :

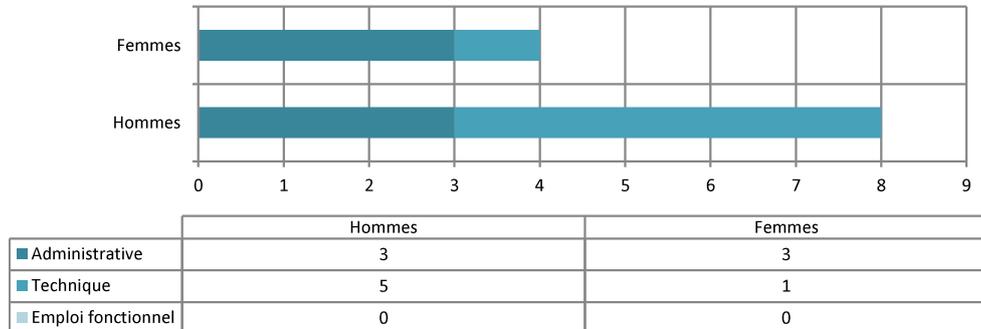


Les effectifs selon le statut et la catégorie



Répartition Hommes Femmes

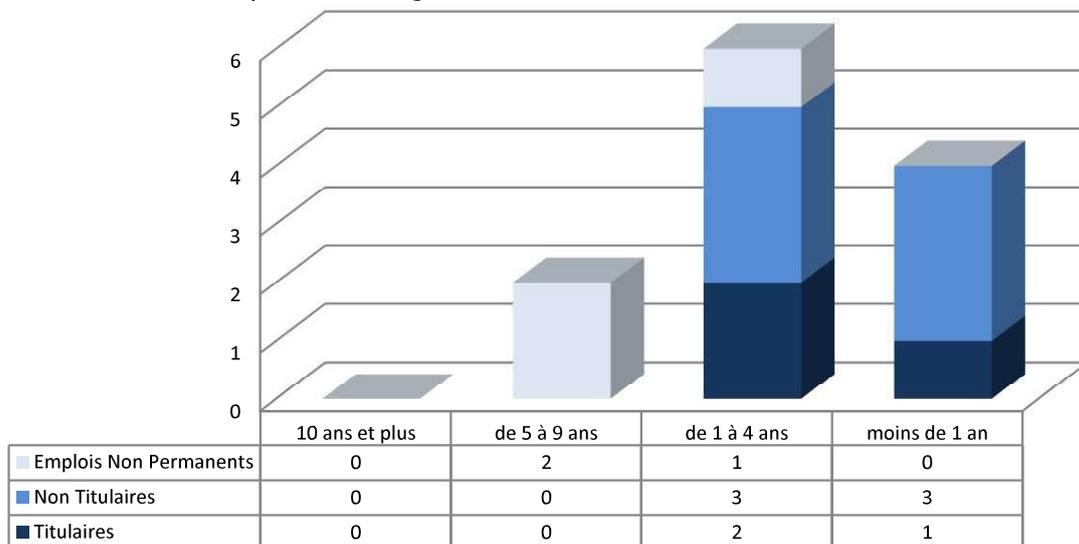
Les femmes représentent 33% des effectifs ; les hommes quant à eux représentent 83% des emplois relevant de la filière technique et 50 % des emplois relevant de la filière administrative



Les mouvements de personnel :

En 2023, le SMOYS a recruté un technicien IRVE / Enfouissement, un conseiller en énergie une assistante assemblée et un agent d'entretien des locaux. Le contrat d'apprentissage de l'ingénieur mobilité a pris fin.

Répartition des agents selon leur ancienneté et leur statut en 2023



12 agents 	33% de femmes 	8 agents à temps complet 
---	---	--

“Rendons possible la transition énergétique”



**Hôtel de Ville - Place Roger Perriaud
Sainte-Geneviève-des-Bois 91 700**

**Locaux administratifs : 3 rue des Pavieurs
91 000 Evry-Courcouronnes
Téléphone : 01 60 46 59 67
Contact : communication@smoys.org**

Site internet : www.smoys.org